

Fnasat-info

Chaque trimestre, l'actualité vue du réseau

L'édito du président

Voilà le troisième numéro de Fnasat-info, riche, dense, vous présentant un large panorama des actions, engagements, productions de la Fédération et du contexte, toujours plus difficile. Y sont abordées de nombreuses préoccupations voire inquiétudes des Gens du voyage et de nos associations.

La première, à l'origine de beaucoup d'autres, résulte de la focale des pouvoirs publics mise sur une obligation de stationnement de caravanes plutôt que sur la pleine reconnaissance de la qualité d'habitant des Gens du voyage : cette exclusion spatiale traduit une mise à distance sociale et citoyenne. D'urgence, il revient à la puissance publique de modifier ce paradigme d'un autre temps, produisant une discrimination continue, systémique. La circulaire du 10 janvier 2022 invitant les préfets à une relance des schémas départementaux entend répondre en partie à ces enjeux. Une description (page 7) de cette directive est complétée par une analyse critique, tant en ce qui concerne le périmètre des ambitions que de l'évolution des prescriptions et des réalisations.

Mais les Gens du voyage ne sont pas seulement négligés, ignorés. Du côté répressif, ils font l'objet d'une attention toute particulière, dont l'expérimentation des amendes forfaitaires délictuelles (AFD) est la dernière manifestation. Elle a suscité une profonde indignation des associations de Gens du voyage, très largement partagée et soutenue par La Fédération, confinant parfois à une colère encore contenue. Il est tout de sens, sinon d'espoir, que le texte d'analyse critique de l'AFD, préparé par Simone Gaboriau que je remercie, ait réuni de très nombreuses signatures d'associations ou de syndicats, de magistrats et d'avocats, d'universitaires et de responsables associatifs. Malgré cette forte mobilisation, la réponse du ministère de l'Intérieur lors de la rencontre du 22 février 2022 réclamée par toutes les associations laisse à penser que le dispositif sera généralisé à l'ensemble du territoire, mais aussi étendu à une pluralité de délits. Dessaisissant la Justice au profit des forces de l'ordre, il est de nature à renforcer l'arbitraire et les méthodes d'intimidation. Nous y revenons largement en page 5 et 6.

Face à ces constats l'exigence de l'action associative reste plus que jamais d'actualité. Cette Lettre de la Fnasat rend compte de l'activité de la Fédération mais vous présente également des initiatives en termes de médiation en santé d'Amitiés Tsiganes (Nancy) ou d'évaluation sur des aires d'accueil d'Alotra (Marseille).

Ces dynamiques ne se conçoivent pas sans partenariats nombreux et divers. Nous rendons compte dans cette lettre des effets de l'engagement de la Fnasat au sein du Collectif des associations unies pour une nouvelle politique du logement (CAU), d'une contribution à la sixième visite en France de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) ou encore de la participation de la Fnasat à l'organisation et aux débats de la sixième journée Gens du voyage organisée par Idéal connaissances (p.6). Par ailleurs, nous vous livrons un entretien avec Maître Cécile Panassac, en lien régulier, comme d'autres avocats, avec le pôle juridique de la Fédération.

Après celle consacrée à Raymond Gurême, je vous invite à découvrir deux beaux projets d'expositions numériques sur Matéo Maximoff et Katarina Taikon. Nous vous présentons également une large recension sélective des nouvelles ressources collectées ou acquises par notre médiathèque.

La force associative réside d'abord dans notre capacité à l'action collective. C'est toute l'ambition du projet fédératif élaboré en réponse aux enseignements des rencontres inter adhérents, par un comité de pilotage se réunit une à deux fois par mois. Je remercie les membres de ce comité pour leur investissement sans faille. Validée après débats par le Conseil d'administration du 9 février, ce projet vous sera prochainement adressé, avant que ne soient organisées des nouvelles rencontres pour échanger et apporter les améliorations majoritairement souhaitées. Les 18 et 19 mai 2022, nous vous attendons nombreuses et nombreux pour notre Assemblée générale, précédée d'une rencontre nationale des adhérents consacrée à son adoption et à explorer les priorités pour sa mise en œuvre plus opérationnelle.

Je vous souhaite de trouver dans cette Lettre matière à meilleures connaissances et compréhension de ce que sont les enjeux même de notre engagement.



LAURENT EL GHOZI, PRÉSIDENT

Actus

Actualité

- Regard sur la presse, Bernard Pluchon, p. 2
- CAU pour une nouvelle politique du logement, p. 4
- Sixième visite en France de l'ECRI, p. 5
- Amendes forfaitaires délictuelles, p. 5
- 14^e journée nationale Gens du voyage, p. 6

Veille législative

- Une relance des schémas départementaux en trompe-l'oeil ?, p. 7

La Fédération

- Projet fédératif, où en est-on ?, p. 9

Activités des pôles Fnasat

- Les formations en intra, p. 9

Pôle Habitat

- La localisation de l'offre publique d'accueil et d'habitat des Gens du voyage, p. 10
- La production de fiches pratiques à l'usage des adhérents, p. 11
- Le recensement d'opérations d'habitat, p. 11

Pôle Santé

- Retour sur la formation médiation santé à Vannes, p. 11
- Point sur le programme national de médiation sanitaire, p. 12

Médiathèque Matéo Maximoff

- Deux expositions numériques réalisées par la Médiathèque Matéo Maximoff, p. 13
- Sélection bibliographique, p. 14

Revue Études tsiganes

- Actualité de la revue p. 19

Entretien

- Nathalie Jampoc-Bertrand, Vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg en charge de l'accueil des Gens du voyage, p. 20

Focus :

- Témoignage d'une médiatrice sanitaire - Amitiés Tsiganes à Nancy, p. 21
- L'enjeu de l'évaluation sur les aires d'accueil Alotra - Marseille, p. 23

Publications

- Gens du voyage, fracture numérique et accès aux droits, p. 25

Par ailleurs

Entretiens

- Cécile Panassac, avocate au Barreau de Paris, p. 26

Publications

- Avant que le monde ne se ferme, Alain Mascaro, p. 27
- « Loin de vous, j'ai grandi », l'enfance en exil, Marie Dumora, p. 27

Agenda

- Agenda culturel, p. 28
- Formations, p. 29
- Agenda Fnasat, p. 29

GENS DU VOYAGE

Regard sur la presse...



... à propos des Gens du voyage

■ Le quatrième trimestre de l'année 2021 nous livre par les différents médias récoltés dans notre revue de presse une nouvelle image des gens du voyage. En réalité peu de changement dans les informations proposées, l'accueil et le stationnement en général occupent plus de la moitié des articles. Les difficultés y sont rapportées plus d'une fois sur deux lorsque les bonnes pratiques sont rarement citées. La création ou l'usage des aires d'accueil reste le sujet principal, suivi par le stationnement et l'habitat.

Début juillet la question apparaît dans *La Liberté de Caen* qui s'interroge : « Comment accueillir décemment les gens du voyage dans l'agglomération de Caen ? La question se pose chaque année lorsqu'ils s'installent sur des terrains municipaux ou privés ». (6/7). *Rue89Lyon* propose une réponse avec un entretien de Xavier Pousset. (6/7).

Dans *La Montagne*, le maire de Malemort (Corrèze) semble, lui, bien déterminé à empêcher l'installation des gens du voyage dans sa commune. (6/7). En septembre la mairie de Chelles demande le départ d'une quinzaine de caravanes installées depuis le début du mois sur un terrain mais la justice s'est prononcée en faveur des itinérants. (*La Marne* 23/9). Ailleurs, les propriétaires de terrains identifiés comme pouvant accueillir une future aire d'accueil des gens du voyage en Côte des Isles refusent catégoriquement le projet. (*La Presse de la Manche* 10/12).

Dans l'édition du 3 août de *Sud-Ouest* l'ancien maire de Langon résume : « **Les tractations interminables, torpillages, coups de pression d'élus ou d'habitants... La réalisation d'une aire de grand passage n'est pas une sinécure** ».

Quant aux conditions d'accueil, *Marsactu* dénonce la situation des terrains de la métropole marseillaise. (6/7), pour la seule aire existante ; « entre route et usine Seveso » ou le choix d'une nouvelle aire « une ancienne casse sous l'autoroute ».

La deuxième thématique (15%) est celle des discriminations et stigmatisations qui sont relevées plus particulièrement dans la presse nationale (*Le Parisien*, *Libération*, *Le Monde*, *L'Humanité*) qui revient sur le rapport de la défenseur des droits ou l'ouvrage de William Ackerman. Plusieurs titres régionaux ou médias internet s'en font aussi l'écho : *Ouest-France*, *La Gazette des communes*, *Vie-publique*, *Le courrier des maires*, *Journals.openedition*, *Youtube*, *France Culture*.

Streetpress revient sur les situations des familles sur les sites de Lubrizol et Hellemes. *La Revue des médias* (9/7) s'intéresse pour sa part au traitement de l'information : « Marronniers de la presse locale, les sujets autour

des Gens du voyage commencent à interroger les médias. Certains journalistes tentent de renouveler les angles, pour éviter une couverture jugée incomplète voire stigmatisante. »

Sud-Ouest (30/8) et *Le Courrier du Pays de Retz* (14/9) recueillent de leur côté des témoignages auprès de voyageurs qui racontent leur vie d'itinérance, émaillée de liberté et de contraintes, leurs difficultés à stationner en toute quiétude./9)

Les événements ou initiatives culturelles font l'objet d'une quinzaine d'articles sur les cent vingt-trois recensés. *France 3 Régions* (27/7) et *France Bleue* (17/8) consacrent un reportage sur **une pièce de théâtre mettant en scène une quarantaine de Gitans des quartiers populaires d'Agde (Hérault) pour lutter contre les discriminations et montrer que les Gitans savent aussi faire « autre chose que danser et jouer de la guitare »**. Le 26 septembre le site internet *Ethnographiques.org* publie l'article de Jean-Luc Pouyeto en hommage à Patrick Williams rappelant qu'il fût un grand ethnologue des Tsiganes. Dans un reportage sur les langues régionales *France3-Régions* (26/11) relève la pratique de la langue catalane par les Gitans du quartier Saint-Jacques à Perpignan comme symbole culturel.

Les terrains familiaux ou le logement sédentaire ne sont évoqués qu'une dizaine fois. La question des effets de la crise sanitaire provoquée par le covid a quasiment disparu, un seul article en parle encore début septembre. Les difficultés liées à la scolarisation ne sont signalées que trois fois. Les autres sujets mentionnés n'apparaissent qu'une ou deux fois : missions, commission départementales, conflits avec la collectivité, social, politiques publiques, fait divers...

Dans un registre plus constructif et sympathique *La République du Centre* relaie en décembre une initiative des salariés de l'association départementale Action pour les gens du voyage (ADAGV 45) qui ont organisé une collecte de nourriture auprès des familles des gens du voyage « qui sont très généreuses, en général ». Quarante repas chauds ont été distribués le soir aux personnes sans-abri, à la gare d'Orléans, à Place d'Arc, devant la cathédrale et aux abords du pont de l'Europe. (16/12)

On peut noter également que sur les soixante et onze titres répertoriés, une dizaine sont nationaux, les autres étant régionaux, voire très locaux. Plusieurs reportages sont réalisés par *France 3 Régions*. Toutes les régions sont concernées sauf la Corse, mais les plus intéressées sont l'Occitanie

(14 fois), la Normandie (11 fois) et le Grand-Est (10 fois). La Bretagne et les Pays de Loire ne font l'objet que d'un ou deux articles chacun. Les informations proviennent de quarante-quatre départements dont l'Oise et l'Hérault (5 fois chacun).

France3 Régions (6) ; *Street express*, *Sud-Ouest et la Marne* (5) ; *la Gazette des communes*, *youtube*, *Le Parisien*, *France bleue* (4) ; *Marsactu*, *La Montagne* (3) ; *Le Courrier du Pays de Retz*, *Actu Seine-Saint-Denis*, *La République de Seine-et-Marne*, *La Presse de la Manche*, *Liberté Caen*, *Le Courrier des Maires*, *L'Est Républicain*, *France Inter*, *France tv info*, *La Dépêche*, *Le Dauphiné*, *Le Monde*, *Libération*, *Midi Libre*, *Oise Hebdo*, *Le Progrès.fr*, *Rue89lyon*, *Rue89strasbourg*, *Vie Publique* (2), *Actu Toulouse 1*, *Celsalab 1*, *Epinalinfo 1*, *journal.openedition*, *L'Éveil de Pont-Audemer*, *La Gazette de la Manche*, *Libre comme lire*, *Made in Perpignan*, *La voix du Bocage*, *La revue des medias.ina.*, *Pace.coe.int*, *Potcastadict*, *Metropolitain*, *Reporterre*, *Rue89bordeaux*, *Défenseur des droits*, *Bondyblog*, *Demain la ville*, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *Ethnographiques*, *France Culture*, *Huffingtonpost*, *L'Humanité*, *La République du Centre*, *La Vie*, *La Voix du Nord*, *Le Berry*, *L'Écho Républicain*, *Le journal de Saône-et-Loire*, *Les Échos*, *Le Télégramme*, *L'Observateur de Beauvais*, *L'Union*, *L'Yonne*, *Maire-Info*, *Mouvement*, *Objectif Gard*, *Ouest-France*, *Pratiques en santé*, *Républicain Lorrain*, *Vosges Télévision*, *l'Éclairer de Vimeu* (1).

BERNARD PLUCHON



POLITIQUE DU LOGEMENT

Collectifs des associations unies pour une nouvelle politique du logement (CAU)

À l'horizon des futures élections présidentielles, le CAU a élaboré un document de bilan du présent quinquennat, présenté le 16 décembre 2021 lors d'une conférence de presse.

Sur sollicitation de la Fnasat, représentée par Patrick Briens, le CAU y a intégré un volet relatif aux Gens du voyage.

Gens du voyage : un pas en avant, deux pas en arrière

En 2016, lors du quinquennat précédent les Gens du voyage ont largement salué la reconnaissance de la responsabilité de la République dans l'internement des nomades de 1940 à 1946, lors d'une commémoration à laquelle ils ont participé en masse. L'année suivante, l'abrogation de la loi du 3 janvier 1969 mettait fin à un régime d'exception qui leur était appliqué, jugé discriminatoire par la Halde dès 2008 et condamné de toute part, en France comme à l'international. Ce nouveau contexte dessinait alors les possibilités de la fin de ruptures d'égalité, tout particulièrement en ce qui découle du mode d'habitat. À la demande du secteur associatif, la reconnaissance de la caravane comme tout ou partie du logement a d'ailleurs figuré comme première priorité de travail de la Commission nationale consultative des Gens du voyage (CNCGV). Pourtant, l'habitat mobile reste toujours disqualifié dans tous les dispositifs dédiés au logement et les PLU et PLUi continuent à interdire massivement l'installation pérenne de caravanes sur des terrains privés. Alors que les études de la Fnasat et de l'Adept témoignent déjà sans aucune forme d'ambiguïté de la relégation de l'offre publique d'accueil, très souvent dans des zones impropres à l'habitat dit classique, les confinements et plus généralement la crise sanitaire ont confirmé les mises à l'écart des Gens du voyage des politiques publiques territoriales et des initiatives des collectivités. L'offre d'habitat, réponse première aux besoins constatés dans tous les départements par les services de l'État, reste à un niveau anecdotique, tant en termes de réalisation que de programmation.

En addition, le gouvernement soutient en 2018 l'instauration d'une amende forfaitaire délictuelle de 500 euros pour installation illicite sur terrain d'autrui en vue de s'y établir même temporairement, mise en œuvre depuis le mois de septembre 2021. Créée contre l'avis unanime de la Commission nationale consultative des Gens du voyage, cette sanction pénale est incompatible avec les revenus de très nombreuses familles qui se trouvent sans solution d'accueil légal, alors même que seulement 26 % des départements respectent leurs obligations en matière d'accueil. Rappelons ici que cette mesure est discriminatoire, parce qu'elle cible une composante spécifique de la population générale, s'accompagne d'un doublement des peines encourues (1 an d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende) et qu'il s'agit bien, ici, d'une condamnation pénale. Si cette loi vise sans ambiguïté et exclusivement les Gens du voyage, sa mise en œuvre pourrait concerner d'autres situations, notamment les habitants des bidonvilles.

Collectif des associations unies – Dossier de presser – 16 décembre 2021



Par ailleurs, le document fait état d'un habitat mobile *toujours disqualifié dans tous les dispositifs dédiés au logement* et d'une aggravation de la situation liée à l'instauration de l'amende forfaitaire délictuelle. Le CAU déplore également un droit à la domiciliation *mis à mal dans certains territoires pour les Gens du voyage dont les besoins sont très largement*

pris en compte par le secteur associatif faute de réponse publique satisfaisante par les CCAS. Enfin, il est rappelé que les conditions d'éligibilité du chèque énergie excluent les Gens du voyage, alors qu'ils sont *souvent soumis dans les aires d'accueil au principe de prépaiement et écartés des mesures de protection de la trêve hivernale.*

En octobre dernier, dans un courrier au Premier ministre, le CAU avait appelé à ce que les situations concernant des Gens du voyage, soient prises en compte dans toutes les dimensions de l'application de [l'instruction du 25 janvier 2018](#) pour la résorption des bidonvilles et que la Dihal communique en ce sens en direction des services préfectoraux.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Sixième visite en France de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)

La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) est une instance indépendante du Conseil de l'Europe, qui vise à la lutte contre le racisme et les discriminations. Régulièrement, l'ECRI analyse la situation des pays membres et rédige des rapports nationaux assortis de recommandations. Pour ce faire, elle organise des visites et séries de consultations.

C'est dans le cadre de la sixième visite en France de l'ECRI que la Fnasat a été auditionnée en novembre 2021, conjointement avec l'ASNT et CNDH Romeurope.

Après une présentation de la Fnasat et la description de la large palette d'actions développées par ses membres, des précisions ont été apportées quant aux dénominations

des populations concernées par l'audition. L'occasion a été saisie de revenir en profondeur sur les freins identifiés pour le plein accès aux droits des Gens du voyage.

En suivant ce lien, vous pourrez prendre connaissance [des différents rapports et recommandations de l'ECRI concernant la France.](#)

LÉGISLATION

Amendes forfaitaires délictuelles (AFD)

Mise en œuvre pour d'autres délits, la procédure d'amende forfaitaire, dont le président de la République a annoncé à Nice le 10 janvier 2022 qu'elle serait « massifiée », a été créée pour les stationnements de Gens du voyage par la loi du 7 novembre 2018 relative à l'accueil des gens du voyage et à la lutte contre les installations illicites, contre avis de la Commission nationale consultative des Gens du voyage.

D'initiative parlementaire, ce texte a encore renforcé les sanctions prévues dans le cas d'installation sur un terrain appartenant à une commune en conformité avec le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage (SDAHGV) ou non inscrite au schéma, ou encore à un autre propriétaire sans autorisation. La peine encourue est ainsi portée de 6 mois à un an d'emprisonnement et de 3 750 € à 7 500 €. Il instaure par ailleurs le versement d'une amende forfaitaire (500 €, montant minoré à 400 € et majoré à 1 000 €), qui éteint l'action publique.

En septembre 2021, c'est en clôture du « Beauvau de la sécurité » que le Président de la République a annoncé une mise en œuvre expérimentale dans les territoires du ressort des tribunaux judiciaires de Marseille, Lille, Créteil, Reims, Rennes et Foix. À cette occasion, il a déclaré qu'il

« suffit de lire la presse quotidienne régionale pour savoir que nos procédures sont trop longues, que quand on arrive avec la procédure, requérir le concours de la force publique c'est parfois déjà trop tard. Mais qu'on ne fait pas mal là où ça fait vraiment mal, c'est le portemonnaie, pardon d'être trivial et direct. Et donc on va faire gagner du temps à beaucoup de monde, on va alléger la procédure, mais on va permettre aussi de répondre à des situations inacceptables sur le terrain en ayant la même approche par les amendes pénales forfaitaires pour l'occupation illicite par les gens du voyage des terrains. »

Par courrier du 19 octobre 2021, Dominique Raimbourg, président de la Commission nationale consultative des Gens du voyage (CNCGV), s'est fait l'écho de la forte inquiétude et du positionnement des associations auprès du président de la République au des ministres de l'Intérieur et chargée du Logement. À sa demande, les associations membres de la CNCGV ont été reçues au cabinet du ministre de l'Intérieur le 24 novembre 2021. Ce dernier s'est alors notamment engagé à la diffusion d'une instruction à l'attention des préfets pour une mise en application avec discernement. Une réunion d'évaluation de l'expérimentation de l'AFD est prévue fin

janvier 2022, avec l'ensemble des associations membres de la CNCGV.

La Fnasat a inscrit sa réflexion dans une dynamique partenariale avec les associations de Gens du voyage. **Nous avons notamment pu compter sur le précieux soutien de Simone Gaboriau, magistrate honoraire.** Dans ce cadre, **une note de [synthèse](#) a été diffusée et [une analyse critique](#) a été proposée à la signature d'associations, mais aussi d'universitaires et de magistrats, en vue d'une transmission aux autorités.** Nous envisageons également de diffuser aux associations locales et aux Gens du voyage une note explicative, proposée par l'Association nationale des gens du voyage citoyens (ANGVC), permettant de réagir à l'application de l'AFD et d'accompagner les personnes.

Enfin, une collecte d'informations permettant de bien documenter les modalités de mise en œuvre de l'AFD et des suites données par les personnes permettrait une analyse partagée et pourrait outiller une analyse de la Défenseure des droits.

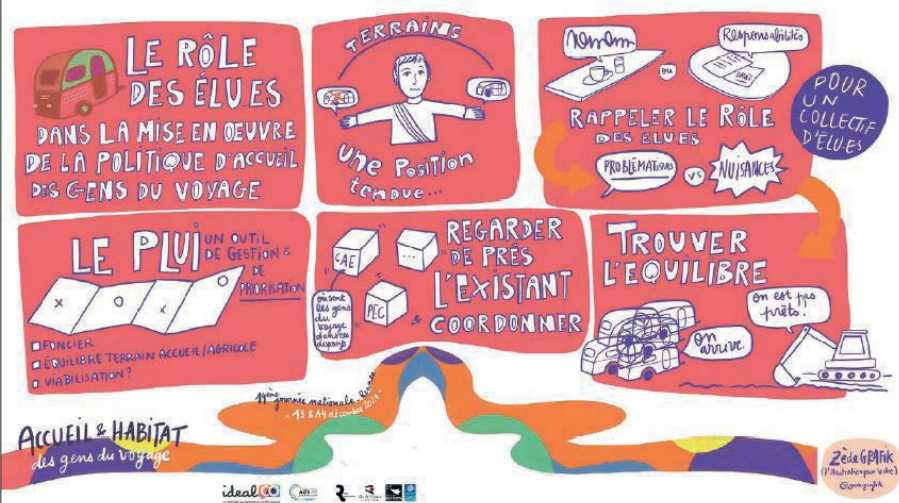
Une rencontre inter-associative programmée mi-février, en amont d'une prochaine réunion au ministère de l'Intérieur.

IDÉAL-CO

Retour sur la 14^e journée nationale Gens du voyage à Rennes



2 extraits d'une fresque réalisée par Céline Ziwès, illustratrice et facilitatrice graphique



Les 13 et 14 décembre dernier s'est tenue à Rennes la 14^e journée nationale Accueil et habitat des Gens du voyage organisée par Idéal-Co et le GIP AGV 35 sous le regard de Monsieur Dominique Raimbourg, grand témoin de ces rencontres et président de la commission nationale consultative des Gens du voyage. Initialement programmé en 2020, ce rendez-vous avait du être reporté en raison de la crise sanitaire Covid-19.

La Fnasat a largement contribué à cet évènement, étant associée tant à sa préparation qu'à son organisation (recherche d'intervenants,

interventions, animation d'ateliers, stand). Enfin, de nombreux adhérents de notre réseau y étaient présents et auront permis d'enrichir les échanges au cours des différents ateliers et travaux en séance plénière.

Près de deux années après le confinement et de nombreuses rencontres en distanciel, les participants aspiraient à pouvoir échanger en vrai. Venues de toute la France, ce sont ainsi plus de deux cent quatre-vingts personnes - un record de participation - qui se sont retrouvées au couvent des Jacobins.

Les principales thématiques mises au travail concernaient la question de l'ancrage territorial, les terrains familiaux locatifs, les discriminations, les conséquences de la pandémie Covid-19, les évolutions traversant la dimension identitaire des Gens du voyage, les conséquences attachées à l'abrogation de la loi 69-3 du 3 janvier 1969 et à la suppression du statut administratif des gens du voyage, le rôle des élus dans la mise en œuvre de l'accueil des gens du voyage et l'application du règlement intérieur type des aires d'accueil annexé au décret 2019-1478 du 26 décembre 2019.

En complément de ces espaces de travail, les participants ont pu découvrir deux expositions Brèves de caravanes d'AGV 35 et Voyage(s) - Regard(s) - Liberté(s) de Liffré-Cormier Communauté, ainsi que différents stands d'information, dont celui de la Fnasat-Gens du voyage, qui aura permis de présenter les récentes publications de Lupovino, [Des caravanes aux pavillons](#) et de Voyageurs 72, [Pour ne pas voyager au pays de l'oubli](#). De nombreux échanges auront présidé à ces temps de déambulation.

Enfin, la soirée du 13 décembre aura permis aux participants de découvrir le tout dernier film de la documentariste Emmanuelle Lacosse *Les autres chemins*. Un temps d'échange avec Franck Lewinski, le principal protagoniste, et la réalisatrice après la projection aura permis de mieux cerner quelques enjeux et évolutions traversant le monde du Voyage. Nous vous invitons vivement à découvrir ce [documentaire](#).

L'édition 2022 devrait être accueillie soit par Le Mans, soit par Limoges.

VEILLE JURIDIQUE

Une relance des schémas départementaux en trompe-l'œil ?

Évoquée lors d'une réunion entre le ministère de l'Intérieur et les associations membres de la CNCGV¹ fin novembre 2021, une [circulaire](#) des ministères de l'Intérieur et de celui chargé du Logement a été adressée aux préfets le 10 janvier 2022.

Un bilan insuffisant

Mentionnant les obligations de la loi Besson, elle note une disparité de la mise en œuvre des schémas départementaux d'accueil et d'habitat des gens du voyage (SDAHGV), caractérisée par un déficit de réalisation des équipements par les intercommunalités. D'après les deux

ministères concernés, cette insuffisance entraîne le développement de stationnements illicites et de tensions sur le terrain. Ce constat s'appuie sur un bilan au 15 septembre 2021² de réalisation des aires d'accueil (aires permanentes d'accueil et aires de grand passage) et des terrains familiaux locatifs (TFL).

Bilan au 15/09/2021

	Nombre d'équipements	Nombre de places	Taux de réalisation (%)
Aires permanentes d'accueil (APA)	1 100	26 344	78,6
Aires de grand passage (AGP)	212	24 549	65,4
Terrains familiaux locatifs (TFL)	296	1 603	26,8

Une relance nécessaire

Pour les deux ministères, ce défaut structurel d'offre d'accueil et d'habitat nécessite une relance, et le cas échéant de leur révision, des schémas en 2022. L'objectif est triple : adapter les équipements d'accueil « aux réalités et aux besoins locaux », permettre « les mises aux normes techniques et sanitaires » prescrites en 2019 et développer les « dispositifs d'habitat adapté ».

Certains aspects et principes du processus d'élaboration et de mise en œuvre des schémas sont rappelés : concertation avec les collectivités, substitution préfectorale en cas de non-exécution, étude préalable, commission consultative départementale (CCDGV). De plus, « une attention particulière [doit être] portée à la localisation et l'environnement » des équipements afin d'éviter des risques pour la santé de leurs occupants. Enfin, [le guide élaboré par le CEREMA](#) est cité pour appuyer les préfets dans leur action.

Le respect des normes réglementaires fixées en 2019 conditionne le versement des aides de l'État aux collectivités. Il est annoncé le doublement à partir de 2022 du plafond de financement pour les (TFL) et rappelé le financement pour la réhabilitation et la mise aux normes

des APA vétustes prévu dans le Plan de relance. À partir de cette année, ces subventions seront attribuées après avis d'un « comité de revue de projets », auquel seront associés les deux ministères concernés.

Enfin, un effort est demandé aux préfets en matière de remontée de données. Un bilan annuel des prescriptions du schéma doit être réalisé, transmis aux ministères et publié sur le site internet de chaque préfecture.

Un tableau de réalisation des SDAHGV au 15 septembre 2021 figure en annexe. Les taux de réalisation par places ou par aires y sont inscrits par département, eux-mêmes regroupés par région.

Analyse

La volonté de relancer les schémas met à jour la doctrine établie en 2010³. L'objectif était une meilleure prise en compte des besoins en habitat et le développement de l'offre en terrains familiaux locatifs et logements adaptés. Douze ans plus tard, ces éléments sont conservés et complétés par la volonté de mise aux normes des équipements existants. Un effort financier est d'ailleurs prévu dans ce sens.

Le souci concernant la santé et les risques auxquels sont exposés les

occupants des aires d'accueil apparaît comme un critère de choix des localisations de l'offre d'accueil et d'habitat. **Malheureusement, 78,6% des équipements étant déjà réalisés, cette tardive prise de conscience, doublée du rejet de la population de nouvelles implantations, ne permettra malheureusement pas d'évolutions majeures sur ces questions.**

Un bilan en trompe-l'œil

Le bilan se traduit dans les chiffres par une réduction significative des objectifs de réalisation des places en aire permanente d'accueil (APA) au cours de ces vingt dernières années. En effet, depuis 2003, l'objectif du nombre de places en APA a été réduit de 11 070 unités, équivalant à une baisse de 25 %. Cette diminution des objectifs permet depuis au moins six ans d'augmenter le taux de réalisation des APA, alors que le nombre total de places réalisées plafonne autour de 26 000 unités.

1. Commission nationale consultative des gens du voyage.

2. Ce bilan figure en annexe de la circulaire.

3. Circulaire du 28 août 2010 relative à la révision des schémas départementaux d'accueil des Gens du voyage.

Objectifs de réalisation d'équipements d'accueil et d'habitat (2003-2021)

Date	Septembre 2003		31/12/2004		31/12/2007		31/12/2010		Fin 2012		Fin 2015		15/09/2021	
Nombre	Equip ^{ts}	Places	Equip ^{ts}	Places	Equip ^{ts}	Places	Equip ^{ts}	Places	Equip ^{ts}	Places	Equip ^{ts}	Places	Equip ^{ts}	Places
APA	1862	43051	-	44056	1837	41840	1867	41569	-	37466	-	38660	-	31981
AGP	383	-	-	-	350	-	350	-	-	-	-	-	-	324
TFL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5981
Sources	Rapport CNH 203 Rapport CGPC 2003		Rapport CGPC 2005		Rapport Hérisson 2008		Rapport théma Ccomptes 2012		RML 2014		Rapport Ccomptes 2017		Circulaire du 10 janvier 2022	

Les chiffres en rouge sont des estimations

Réalisation d'équipements d'accueil et d'habitat (2004-2021)

Date	31/12/2004			31/12/2007			31/12/2010			Fin 2015			Fin 2018			15/09/2021		
Nombre / taux	Nombre d'équipements	Nombre de places	Taux de réalisation	Nombre d'équipements	Nombre de places	Taux de réalisation	Nombre d'équipements	Nombre de places	Taux de réalisation	Nombre d'équipements	Nombre de places	Taux de réalisation	Nombre d'équipements	Nombre de places	Taux de réalisation	Nombre d'équipements	Nombre de places	Taux de réalisation
APA	262	6076	13,79	570	13583	32	919	21540	52	-	26873	69	-	-	71,6	1100	26344	78,6
AGP	30	3323	-	66	8193	18,8	103	-	29,4	-	-	-	-	-	-	212	24549	65,4
TFL	-	-	-	-	200	-	-	498	-	-	-	-	225	1388	-	296	1603	26,8
Sources	Rapport CGPC 2005 Rapport théma Ccomptes 2012			Rapport théma Ccomptes 2012 Etat des réalisations 2007			Rapport théma Ccomptes 2012			Rapport Ccomptes 2017			Annexe PLF 2020 Article Gazette du 04/07/2019			Circulaire du 10 janvier 2022		

Parallèlement, l'objectif du nombre de places en TFL est fixé en 2021 à environ 6000. Aujourd'hui, 1603 places sont réalisées (soit un taux de 26,8 %), alors même que les objectifs restent très en-deçà de la réalité des besoins. 42% des départements ne disposent d'aucune prescription en matière de TFL. A minima, en suivant la logique gouvernementale qui est de répondre à un « *accroissement de la sédentarisation* », il faudrait au moins doubler les objectifs nationaux de places en TFL pour compenser le déficit de places en aire d'accueil. L'effort affiché par les pouvoirs publics est donc largement sous-dimensionné, démontrant une trop faible ambition.

Pour les aires de grand passage (AGP), le bilan de réalisations est toujours faible, puisque deux tiers seulement des objectifs sont atteints. Ces derniers ont également été revus à la baisse : fixé à 383 aires initialement, ce chiffre a été ramené rapidement à 350 et s'établit aujourd'hui à 324. Cette dernière diminution s'explique certainement par l'absence de données dans douze départements. Sur les 84

départements restants, 26 ont atteint leurs objectifs et 11 n'ont toujours pas d'obligation.

Une volonté faible, une prise de conscience tardive et quelques oublis

Le manque d'ambition de cette politique d'accueil et d'habitat se double d'une faible volonté et de quelques oublis.

L'objectif de relever des déficits et une disparité dans la réalisation des équipements par les collectivités n'est pas nouveau. Pourtant, ce constat ne s'accompagne pas d'une volonté claire du gouvernement. Si la procédure de substitution préfectorale aux collectivités qui n'ont pas réalisé leurs obligations est rappelée, aucune directive de mise en œuvre par les préfets n'est prescrite. Dans ces conditions, on peut supposer que compter sur la bonne volonté des collectivités défaillantes ne suffira pas et que le déficit va perdurer.

« Le développement des dispositifs d'habitat adapté répondant aux besoins nouveaux d'ancrage » est souhaité, mais ne se traduit qu'à travers un seul outil, le terrain

familial locatif (TFL). Le logement adapté, pourtant indiqué en 2010, est oublié dans le volet habitat de cette relance des schémas.

Cet oubli correspond certainement à la logique prescriptive des SDAHGV, mais une préconisation de la part du ministère chargé du Logement sur cette question semble complémentaire et indispensable.

Enfin, on peut s'étonner que la coordination des schémas par les préfets régionaux, prévue par la loi, ne soit pas rappelée, alors qu'à notre connaissance elle est quasiment inexistante. On peut également s'inquiéter que 18% des départements manquent de données sur les terrains familiaux et les aires de grand passage. L'effort demandé aux préfets pour une remontée annuelle de bilans ne peut être que bénéfique pour évaluer cette politique publique. Leur publication sur les sites préfectoraux départementaux est une bonne nouvelle. Leur transmission aux ministères permettra peut-être une publication nationale détaillée, comme régulièrement demandée par les associations.



LE PROJET FÉDÉRATIF

Dans la précédente lettre d'info, nous vous faisons part de la forte mobilisation des adhérents aux rencontres régionales organisées entre juin et septembre derniers, dans le cadre de la démarche d'élaboration de notre projet fédératif. D'autres consultations complémentaires sont en cours. Enfin, en parallèle un travail avec l'équipe des salariés de la fédération a également été amorcé et doit se prolonger.

Par ailleurs, nous envisageons d'ouvrir prochainement un nouvel espace de type forum et espace de travail partagé sur une plateforme numérique afin de progressivement amplifier la participation à la démarche mais aussi de mettre en place de nouvelles modalités d'ani-

mation du réseau des adhérents, tout en conservant les rencontres en présence à l'échelle des territoires régionaux.

Le comité de pilotage, qui se réunit une à deux fois par mois, s'est saisi de la très riche expression des adhérents et de ces différentes perspectives et travaille à l'élaboration du futur projet. Une première consultation du Conseil d'administration, début décembre, a confirmé que la perspective arrêtée, tant dans sa visée politique que ses axes stratégiques et priorités faisaient écho aux réalités et aux attentes exprimées lors des rencontres inter adhérents. Les administrateurs ont notamment souligné que le projet permettait de clarifier et de renforcer la relation

Projet fédératif, où en est-on ?

entre la Fédération et les adhérents, autour d'engagements réciproques et appellerait une évolution progressive de l'organisation des interventions de l'équipe fédérale.

Après de nouvelles consultations, le projet enrichi fera l'objet d'un temps de travail avec les adhérents la veille ou le lendemain de notre assemblée générale, soit le 18 ou le 19 mai 2022. Nous vous invitons donc dès à présent à noter ces deux dates. Ce double rendez-vous se tiendra dans les locaux de la Fédération et la soirée sera le moment d'une rencontre plus conviviale, qui nous permettra également de prolonger les échanges.

LES FORMATIONS

Les formations en intra

Si ces dernières années nous rencontrons une certaine difficulté à faire vivre les formations programmées au siège de la Fédération (modules du catalogue), ceci n'est pas uniquement dû à des raisons administratives ou de référencement, car les formations sur site en « intra » tendent à se renforcer et à constituer progressivement le principal de notre activité de formation.

Tentons ici de cerner les raisons de ces évolutions au regard de quelques actions récentes ou en cours.

Un des freins à la participation à une formation à Paris s'explique par des considérations pratiques. Pour nombre de participants, venir deux ou trois jours à Paris, ou hors de leur département, peut présenter des difficultés et les obliger à mobiliser des solutions d'organisation familiale et privée. Or, ces solutions ne sont pas toujours faciles, encore moins en période de pandémie, comme en témoignait récemment un agent d'une métropole « ... s'il avait fallu aller à Paris pour cette formation, je

n'y serais jamais allé, ce n'est pas possible en raison du travail de nuit de ma femme... ». Par ailleurs, sur ce premier registre, certaines personnes ne se sentent pas capables de venir seules à Paris. Une offre centralisée leur reste par conséquent inaccessible.

Du côté des commanditaires, des considérations pratiques président également au choix d'une formation sur site plutôt qu'au siège de la Fnasat ou hors de leur département. « *Une formation chez nous c'est moins de contraintes pour l'organisation des services en raison des absences des salariés, absences qui très souvent débordent la veille de la formation en raison des déplacements* » (un conseil départemental). Enfin, à l'unanimité les commanditaires soulignent, l'avantage financier et le moindre coût d'une formation sur place.

Mais la vraie plus-value recherchée, ou parfois mesurée après coup, d'une formation sur site reste celle d'une intervention sur mesure,

organisée au plus près des attentes, questionnements et réalités de terrain. « *On avait déjà fait une formation sur la gestion des conflits mais là, vous travaillez directement avec les situations vécues par nos agents. Du coup ça leur parle et ils peuvent prendre du recul sur leur propre vécu professionnel* » (responsable de service accueil Gens du voyage d'une métropole). Cette proximité avec les réalités et questionnements des stagiaires en formation est d'ailleurs régulièrement soulignée par ceux-ci lors des évaluations (« ... les deux formatrices connaissent leur sujet, les publics et les difficultés que nous rencontrons » - Participante formation pour un conseil départemental).

Les formations en intra représentent également une occasion, un espace et un temps privilégiés pour une équipe, un service, une association, une institution pour « *faire une pause, prendre du recul tous ensemble...* » participante d'une association adhérente, « ... questionner nos façons de

faire » participant d'une métropole, « se dire des choses, parfois pas faciles et s'écouter entre nous... » participant d'une métropole. À ce niveau il apparaît évident que la dimension entre soi est à la fois protectrice et productrice d'échanges internes aux équipes qui s'exprimeraient moins facilement dans des formations aux participations plus ouvertes.

Une dernière plus-value apparaît attachée à certaines formations sur site lorsque celles-ci s'inscrivent dans un périmètre de participation plus large, celui du territoire d'interven-

tion. L'objectif recherché ou les effets produits relèvent alors d'un renforcement des partenariats (participation multi acteurs) et plus largement des synergies et dynamiques de territoires autour de la question de l'accueil des gens du voyage. Le service gens du voyage du Grand Dax a ainsi organisé une première formation en mobilisant l'ensemble des autres EPCI du département et les différents acteurs concernés. À l'issue de la formation, les participants ont unanimement décidé de prolonger ce premier vécu en commun autour d'un groupe de travail

et de « ...continuer à travailler et à réfléchir ensemble ». Une seconde formation à cette échelle inter-EPCI sera organisée en 2022.

Du Finistère à l'Ardèche, de Strasbourg à Orléans ou des Landes à la Franche-Comté, tous ces exemples récents de formations organisées sur site nous disent la pertinence de cette modalité d'organisation. Alors vous aussi n'hésitez pas à nous solliciter en ce sens car comme nous le confiait récemment un commanditaire, non sans humour, « ... une formation en intra c'est vraiment extra ! ».

PÔLE HABITAT

La localisation de l'offre publique d'accueil et d'habitat des Gens du voyage



La Commission Habitat s'est saisie du rapport d'étude établi par Gaëlla Loiseau et du recueil de données effectué par Loris Granal. Cette étude représente une étape importante dans la somme des travaux réalisés, ou initiés, par la commission. Elle porte sur la situation détaillée de quatre départements – Gironde, Hérault, Nord et Seine-Maritime – et le recueil de données sur l'ensemble du territoire national.

Pour mémoire, cette étude répond à une commande de la Fnasat, sur la base d'une réflexion engagée par le « groupe de travail accueil » de la Commission.

La commande définissait ainsi les principaux objectifs :

Recensement, cartographie et diagnostic factuel - et exhaustif - en matière de localisation de l'offre publique d'accueil et d'habitat. Éclairer qualitativement la localisation de cette offre. Recueillir l'expérience vécue de ces sites.

Argumenter, démontrer la relégation des Gens du voyage et l'incidence de cette relégation sur les conditions de vie, l'accès aux droits et à la santé.

Rappeler le détournement des équipements d'accueil par / pour des familles qui n'ont d'autres alternatives possibles. Marteler l'imbrication entre les enjeux d'accueil et d'habitat, d'environnement et de santé.

L'étude réalisée représente une analyse indispensable, à partir d'une somme d'informations importantes recueillies auprès de nombreux voyageurs d'une part et de nombreux acteurs de terrain d'autre part. Elle est d'un grand intérêt, tant pour le réseau associatif que pour ses partenaires ; le recueil de données constituant une base de cartographies éclairantes pour la compréhension de la situation des Gens du voyage, notamment par croisement avec des données par ailleurs disponibles.

Pour sa publication, un travail de mise en forme s'est révélé nécessaire. Dans ce but, un comité de lecture, constitué de cinq membres de la commission, a procédé à l'analyse du texte et proposé de clarifier et de préciser quelques aspects de l'ensemble des documents rendus, pour que le rapport puisse éclairer le plus grand nombre possible de lecteurs, du moins averti au plus familier du sujet de l'étude. La rédaction définitive est en cours pour une édition prévue fin février.

PÔLE HABITAT

La production de fiches pratiques à l'usage des adhérents

La mission temporaire de Clément Larhantec chargé de mission habitat à l'Adept, mis à disposition une journée par semaine à la Fnasat, se poursuit en 2022. Ces fiches sont conçues comme outils de vulgarisation, pédagogiques, destinés en priorité aux adhérents de la Fédération et transmissibles aux partenaires. Les quatre premières paraîtront courant février.

Les sujets choisis, en priorité, répondent aux demandes les plus souvent

exprimées par les adhérents :

1. Le cahier des charges pour une mission de diagnostic.
2. La maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (Mous).
3. L'habitat adapté et prise en compte des activités économiques.
4. Le fonds de solidarité pour le logement (FSL).

Les demandes pour les futures fiches sont variées ; elles concernent les sujets

suivants : pour les opérations d'aménagement et/ou d'habitat, les points de vigilance ; les questions d'ingénierie ; l'évaluation des opérations d'habitat réalisées ; les notions de péril et d'insalubrité... Il s'agit de définir des outils non seulement opérationnels mais aussi qui facilitent l'approche méthodologique.

Le recensement d'opérations d'habitat

Parallèlement au travail des fiches, Clément a commencé le recueil d'exemples d'opérations réalisées ces dernières années, en France. L'objectif de ce recensement est bien de faire un bilan des solutions d'habitat proposées, tant dans leur

conception, leur mise en œuvre et leur degré de réponse aux besoins et attentes des habitants, que de leur évolution à l'usage.

Ainsi, la commission Habitat affirme sa volonté de transmettre et de partager l'expérience acquise en

ce domaine. Elle a de l'ouvrage en perspective, elle est prête à relever de nouveaux défis en cette année 2022 qui sera celle du nouveau projet fédératif.

PÔLE SANTÉ

Retour sur la formation médiation santé à Vannes

Le programme national de médiation sanitaire (PNMS) a été sollicité courant 2021 par la Délégation départementale du Morbihan de l'ARS Bretagne pour construire et animer deux journées de formation sur la médiation en santé, à destination des acteurs du territoire travaillant auprès et avec des Gens du voyage ou sur des quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

Cette première session de formation s'est déroulée à Vannes les 18 et 19 novembre 2021 auprès de seize participantes et participants, travailleurs sociaux, travailleuses sociales et médiatrices-médiatrices principalement.

Le programme, les contenus des modules et les méthodes d'ani-

mation – fondées sur des apports d'éléments théoriques, des partages d'expériences et des mises en situation – ont été élaborés dans le cadre d'un groupe de travail ad hoc réunissant Les Forges Médiation, France Médiation, Médecins du Monde, le Comède et le Pôle santé de la Fnasat, avec l'appui d'Élodie Richard en Cifre à la Fnasat ; elle réalisant une thèse sur les conditions d'efficacité de la médiation en santé pour favoriser le recours aux soins de populations éloignées du système de santé.

Ce temps de formation nourri de l'expérience du PNMS avait pour objectif d'initier un accompagnement dans la montée en compétences des professionnels déjà sur le terrain. Il devrait leur permettre d'acquérir et/

ou développer, leur connaissances, savoir-être et savoir-faire fondamentaux pour exercer leurs missions de médiation à l'interface des publics accompagnés et des acteurs du système de santé ; puis de commencer à se créer un réseau, à travers des temps de travail partagés et la construction de référents communs d'autre part.

L'évaluation par les personnes à l'issue de la session a été très positive, tant sur l'organisation, la pertinence des savoirs partagés que sur la qualité des échanges. La qualité du partenariat, entre les associations mobilisées et les représentants de l'ARS – en particulier Angélique Raton-Cunot – responsable du pôle Prévention promotion de la santé/publics spécifiques de la Délégation

tion départementale du Morbihan, a également été soulignée par les organisateurs.

La dynamique engagée dans département du Morbihan par la DD de l'ARS en lien avec les acteurs locaux, devrait se prolonger au premier semestre 2022 avec la pro-

grammation d'une seconde session de formation « socle » et l'organisation d'un séminaire régional – Assises de la médiation en santé en Bretagne. Piloté par l'ARS dans le cadre du Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis (PRAPS), avec le soutien

méthodologique du PNMS, cet événement devrait initier une démarche participative allant vers l'élaboration d'un programme régional de médiation en santé à l'image de l'initiative portée en région Nouvelle-Aquitaine par l'ARS avec la Fnasat-Gv.

Point PNMS sur la relance du plaidoyer et la programmation des événements (journées de regroupement des médiatrices et médiateurs en santé, Rencontres nationales-séminaires)

La coordination du PNMS, assurée par le pôle Santé de la Fnasat-Gv, a proposé aux associations membres du programme une démarche de travail partagé, destinée à relancer le plaidoyer porté par le PNMS, en l'arrimant au travail de recherche mené par Élodie Richard dans le cadre de sa thèse. L'objectif est de partager un cadre de réflexion commun relatif à la médiation en santé. Il s'agit de développer les liens entre recherche et action en éclairant le travail opérationnel des associations, leur prise de décision quant aux axes de plaidoyer des résultats issus de la recherche d'une part, le travail de recherche interventionnelle des constats, expériences, expertise issus des pratiques de terrain, d'autre part. Il s'agit ainsi de mettre en perspective « savoir savant » et « savoir expérientiel ».

La Rencontre nationale, organisée le 23 novembre 2021, a ainsi ouvert

une série de séminaires d'une journée, programmés chaque trimestre de 2022. Le premier se tiendra à la Fnasat-Gv le vendredi 18 mars 2022, autour des axes de plaidoyer ayant émergé du travail réflexif engagé le 23 novembre 2021 :

- **La sécurisation du métier de médiateur en santé** cadres d'exercice, formation qualifiante, statut, salaire, reconnaissance en interne et en externe, pérennisation des financements...

- **Les collaborations** articulations entre les initiatives portées à l'échelle régionale et la dimension nationale du programme, dynamiques partenariales, rapprochement avec les autres têtes de réseau en médiation...

- **Le travail stratégique de plaidoyer** porter à connaissance, positionnement par rapport aux institutions, rôle politique rattaché à la médiation en santé...

Le pôle Santé de la Fnasat-Gv travaille également à l'actualisation des outils de coordination et de communication du PNMS : un calendrier la programmation annuelle des sessions de regroupement des médiatrices et médiateurs en santé et des Rencontres nationales et un répertoire des structures membres du programme et des acteurs impliqués à son animation et sa mise en œuvre, ont été élaborés de manière partagée ; la plaquette de présentation du PNMS et le site internet sont enfin en cours de mise à jour en lien avec la chargée de communication de la Fnasat-Gv.

LA MÉDIATHÈQUE MATÉO MAXIMOFF

Deux expositions numériques réalisées par la Médiathèque Matéo Maximoff (livraison avril 2022)

Katarina Taikon



Katarina Taikon (1932-1995) a été une pionnière du mouvement des droits civiques des Roms en Suède, menant un combat personnel et politique acharné pendant des décennies. N'ayant pas eu accès à l'école dans son enfance, la militante a appris à lire à l'âge adulte avant de devenir l'un des auteurs de livres pour enfants les plus lus en Suède.

En 1963 elle publie son premier livre *Zigenerska* récit autobiographique qui dénonce les conditions de vie faites au Roms dans son pays. « Je ne sais pas comment les gens vont réagir à mon livre, tout ce que je sais, c'est que c'est le début d'une longue lutte. » Avec ces mots, Katarina Taikon entame le combat de sa vie, portant sur la scène politique suédoise la lutte contre les discriminations dont sont victimes

les siens. Au côté de sa sœur Rosa et d'un petit groupe d'activistes, elle obtient de nombreuses victoires pour l'accès à l'éducation, au logement et au droit d'asile, mais ceci au prix d'un travail épuisant, dans un contexte qui reste toujours empreint d'hostilité et d'incompréhension. Elle réalise alors, que c'est en s'adressant à la jeunesse qu'elle pourra faire évoluer les mentalités. C'est ainsi qu'elle commence à écrire des livres pour enfants, basés sur sa propre vie. La série *Katitzi*, publiée en douze volumes de 1969 à 1981 devient alors un énorme succès. Toute une génération d'enfants suédois a grandi en lisant *Katitzi* et six volumes de la collection ont été publiés en France, dans la Bibliothèque Rose.

En 2020 la Médiathèque Matéo Maximoff lui a consacré une exposition, premier parcours biographique consacré à cette héroïne en langue française.

L'adaptation numérique de cette exposition prend place dans la série des grandes figures du monde romani au côté de celle de [Raymond Gurême](#) et de Matéo Maximoff.

Matéo Maximoff (1917-1999)

Une vie entière dédiée à la création et à la transmission

Matéo Maximoff est reconnu comme l'un des premiers et des plus prolifiques auteurs roms. Son œuvre romanesque, traduite dans de nombreux pays, est mondialement connue. Il fut l'un des premiers écrivains à témoigner du génocide des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale. Lui-même fut interné avec sa famille dans les camps d'internement français. Ses récits épiques puisent dans la chronique familiale. Yono, l'arrière-grand-père de Matéo, esclave comme de nombreux Roms dans les principautés roumaines au XIX^e siècle, a inspiré le héros de son roman *Le prix de la liberté*. Les histoires fantastiques et les contes transmis par les Roms à la veillée, imprègnent ces romans.

Plusieurs de ses ouvrages ont un caractère autobiographique. La vie intense de ce jeune orphelin autodidacte, dont les premiers écrits ont été rédigés lors d'un séjour en prison, à la suite d'une rixe à laquelle il s'est trouvé malencontreusement mêlé, est elle-même éminemment romanesque. Tour à tour chaudronnier, projectionniste de cinéma ambulancier, auteur salué par la critique pour ses premiers romans *Les Ursitory* et *Savina* publiés chez Flammarion en 1948, interlocuteur privilégié pour les réalisations cinématographiques sur le monde romani, traducteur du Nouveau Testament en langue romani, conférencier. Il fut également photographe, auteur d'un fonds de plus de 8 000 images, un

témoignage inestimable sur les Roms, Gitans Manouches au cours d'un demi-siècle, en France et à travers le monde.

C'est à partir de ses archives, extraordinairement riches, déposées à la médiathèque de la Fnasat-Gens du voyage, que nous avons conçu le projet de cette exposition virtuelle sur la vie et l'œuvre de Matéo. Nous parcourons ainsi plus d'un siècle de présence romani en France mais aussi à travers le récit de ses ancêtres et les personnages de ses romans les faits marquants de l'histoire « tsigane » à travers le monde.

LA MÉDIATHÈQUE MATÉO MAXIMOFF

SÉLECTION BIBLIOGRAPHIQUE

Voici une recension sélective de quelques-uns des ouvrages, rapports, thèses en langue française, parus en 2021 ou acquis par la Médiathèque Matéo Maximoff

durant l'année. Certains titres sont disponibles en ligne (pour les rapports ou travaux universitaires). Pour les autres vous pouvez les commander chez votre libraire ou sur le site

<https://www.lalibrairie.com> ou les consulter à la Médiathèque. La liste complète se trouve [ici](#)

Bonne année et bonnes lectures

Rapports

« Gens du voyage » : lever les entraves aux droits : Contribution à la stratégie nationale / Défenseur des droits (France). - 2021. - 23 p.

<https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/rap-gensvoy-num-04.10.21.pdf>

Partant des travaux réalisés par l'institution depuis de nombreuses années (réclamations individuelles, avis, recommandations générales) et des consultations menées depuis le début de son mandat auprès des Gens du voyage, des associations et des institutions concernées, la Défenseure des droits constate des discriminations systémiques à l'égard des Gens du voyage en matière de logement, d'accès à l'éducation ou encore à la santé.



L'ingénierie de l'habitat des Gens du voyage. Expérience et expertise dans le réseau Fnasat - Gens du voyage / FNASAT-Gens du voyage. - 2020. - 84 p.

https://fnasat.centredoc.fr/doc_num.php?explnum_id=1865

Ce document présente un panel de ressources, de compétences et d'ingénieries développées en réseau, ajustées à des situations particulières pour en tirer des éléments de démarches, de partenariats, de vigilance.

La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2020 : 30^e édition / Commission nationale consultative des droits de l'homme. - Paris : La Documentation française, 2021. - 423 p.

https://www.cncdh.fr/sites/default/files/rapport_racisme2020_basse_def.pdf

Ce rapport a notamment pour objectif d'évaluer en quoi la crise sanitaire du Covid-19 a pu (re)mettre en lumière des réflexes et arguments racistes sous-jacents.

Roms et Gens du voyage dans 6 pays. Enquête sur la situation des Roms et des Gens du voyage / FRA, European Union Agency for Fundamental Rights. - 2021. - 112 p.

<https://fra.europa.eu/fr/publication/2021/roms-et-gens-du-voyage-dans-six-pays>

Le rapport présente les conclusions de l'enquête de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) de 2019 sur la situation des Roms et des Gens du voyage en Belgique, en France, en Irlande, aux Pays-Bas, en Suède et au Royaume-Uni. L'enquête comportait des entretiens avec près de 4 700 Roms et Gens du voyage, et a recueilli des informations concernant plus de 8 200 personnes.

Comment améliorer l'accueil des gens du voyage dans les établissements creusois ? / IREPS Creuse ; UDAF Creuse. - 2021. - 28 p.

https://fnasat.centredoc.fr/doc_num.php?explnum_id=1886

En s'inspirant de la méthode de croisement des savoirs d'ATD Quart Monde, les Gens du voyage et des professionnels issus de plusieurs établissements de santé creusois se sont réunis à plusieurs reprises pour faire des propositions concrètes d'amélioration. Ces rencontres ont permis de déterminer 8 grands thèmes (la famille, les espaces, le temps, la fin de vie...) pour lesquels des constats ont été partagés. Des recommandations ont ensuite pu être proposées. Ce guide est destiné à tous les établissements qui se sentent concernés afin qu'ils puissent construire leur plan d'action progressif et individualisé.

L'exclusion sans fin : la réalité du droit au logement des "Gens du Voyage" en France / Observatoire pour les Droits des Citoyens Itinérants. - 2021. - 72 p.

https://fnasat.centredoc.fr/doc_num.php?explnum_id=1876

Ce premier rapport exhaustif sur la question du droit au logement des Citoyens itinérants en France, fruit du travail de l'ODCI, formule plusieurs recommandations pour que la France respecte ses engagements internationaux en matière de droit au logement.

Littérature-récits de vie

Rencontres en caravanes : Conversations avec dix familles manouches / Poisson, François ; Mas, Perrine ; Dhoms, François. - Perpignan : Solidarité Pyrénées, 2021. - 93 p.

<https://solidarite-pyrenees.fr/contact.html>

Dix rencontres, dix portraits pour une plongée dans le quotidien des Gens du voyage. Équipé de son micro, de ses crayons et de son appareil photo, François Poisson est parti à la rencontre de voyageurs dans les Pyrénées-Orientales. De ces moments passés avec dix familles différentes, est né un reportage-illustré, composé de témoignages, d'anecdotes, de récits d'expérience et de dessins.

Pour ne pas voyager au pays de l'oubli : témoignages de l'ancien temps / Zreik, Linda ; Pacheco, Georges. - Centre social Gens du voyage - Voyageurs 72, 2021. - 83 p.

voyageurs72@orange.fr

À l'aube du XXI^e siècle, après une vie de voyage, Fillette, Quat'sous, Capitaine ainsi que d'autres Voyageurs confient leur parole à Linda Zreik et Georges Pacheco. Ainsi surgit, observé par la fenêtre d'une caravane, plus d'un demi-siècle rythmé par le pas des chevaux, puis le ronronnement des moteurs. Entre vie familiale et rapport au monde, qu'est-ce qui a réellement changé depuis leur enfance et qu'ont-ils à transmettre aux nouvelles générations ?

Des caravanes aux pavillons / Faure, Eric ; Gregori, Jeannette, Photographe ; Etori, Django ; Amalfitano, Marie. - Lupovino ; Fnasat-Gens du voyage, 2021.-147 p.

direction@lupovino.org

L'association Lupovino, en partenariat avec la photographe Jeannette Gregori et l'artiste Django Etori, publie l'ouvrage Des caravanes aux pavillons. Entre ses pages, à l'esthétique travaillée, il retrace la mue du quartier du Polygone. Et plus particulièrement, la mémoire des familles de la rue de l'Aéropostale à Strasbourg.

Le tournesol est la fleur du Rom / Stojka, Ceija ; Paroldi, Olivia, ill. - Paris : Éditions Bruno Doucey Éd., 2021.- 64 p.

Recueil de poèmes de la Collection Poés'histoires, la collection de poésie jeunesse des Éditions Bruno Doucey. Après Auschwitz, après la peur, resurgit le soleil pour dire oui à la vie.

Le peuple du grand chariot / Gresham, William Lindsay. - Paris : Le Passager Clandestin, 1953. -58 p.

En 1953, William Lindsay Gresham imagine un monde où les parias d'hier détiennent la clé de la survie de l'humanité. Dans un univers post-apocalyptique, alors que toutes les technologies du monde moderne ont disparu et que le reste de la population, les gorgio, se meurt à petit feu, seuls les gitans semblent détenir la clé de la survie.

Jacob / Berger, Simon. -Paris : Éd. Gallimard, 2021. - 128 p.

Jacob, c'est un garçon voyageur, un jeune vannier, un Bohémien ; un Yéniche. Mais la famille de Jacob ne voyage plus ; ses parents préfèrent rester en Auvergne, dans la roulotte, avec les enfants et les paniers qu'ils vendent. Un homme cultivé entreprend de l'en arracher, et de le polir, comme un diamant trop brut.

Essais

Patriarche, clan, enfant-roi... : glossaire des idées reçues sur les gitans / Rubio, Yoanna. - Canet-en-Roussillon : Éditions Trabucaille, 2020. -108 p.

Cet ouvrage, se concentre sur les populations gitanes catalanes du Sud de la France, en expliquant les notions clés de patriarche, clan, enfant-roi ou respect.



La condition des nomades : de l'internement à la question de l'hospitalité / sous la direction de : Leblanc, Cathy, Petit, Jean-François & Poché, Fred. - Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2020. - 139 p

Les auteurs de cet ouvrage principalement des historiens et des philosophes européens proposent une analyse des logiques qui conduisirent à l'internement puis à la déportation de nombreux « nomades », dans les années 1940, à travers toute l'Europe.

Racismes de France / Sous la direction de Slaoui, Omar & Le Cour Grandmaison, Olivier. - Paris : Éditions La Découverte, 2020. - 394 p.

Cet ouvrage collectif entend déconstruire les mécanismes de racialisation qui sont aux fondements mêmes de l'État-nation et du fonctionnement de ses institutions afin de mettre au jour les liens entre les hiérarchies raciale, religieuse et culturelle établies à l'époque coloniale et celles d'aujourd'hui, à l'origine de discriminations structurelles multiples. (Contribution sur « L'antitsiganisme : une tradition française » par Mile, Saimir, p.187-198.)

Franchir les lignes / Fayeton, Philippe. Paris : L'Harmattan. - 164 p.

Analphabète, H* prend conscience à 19 ans d'avoir raté l'école. Un challenge terrible et inquiétant s'impose à lui : il décide de venir chaque jour chez un Payo apprendre à lire pour s'assumer comme un Gitan moderne. Il ose franchir les lignes.

Certains personnages inconnus qu'on appelle : Gitans, Tsiganes, Roms, Rroms, Romanichels, Gypsies, Gens-du-Voyage, Romanos, Manouches, Rabouins / Williams, Patrick
Souvenirs ; Ma vie de bohème (volume 1). - Auto-édition, 2021. - 342 p.
Définitions ; contrôles d'identité (volume 2). - Auto-édition, 2021. - 279 p.
Littératures ; Sept traces sur la route (volume 3). -Auto-édition, 2021. - 158 p.

Cette publication posthume en trois volumes auto-édités d'un livre de Patrick Williams, a valeur de testament intellectuel. Le volume un, a un caractère autobiographique qui retrace la place de l'auteur dans le monde manouche et le monde rom et les chemins qui l'ont amené à l'ethnologie. Le deuxième reprend les concepts théoriques développés par l'ethnologue et le troisième les « sept traces » littéraires qui ont marqué Patrick Williams.

Où sont les « gens du voyage » ? Inventaire critique des aires d'accueil / Acker, William. - Rennes : Éditions du commun, 2021. - 449 p.

Ce n'est pas un hasard si les plus proches riverains de l'usine Lubrizol, partie en fumée toxique fin septembre 2019 à Rouen, étaient les habitant•es de l'aire d'accueil des « gens du voyage » de Petit-Quevilly. Partout en France, les lieux « d'accueil » attribués aux personnes relevant de cette dénomination administrative se trouvent à l'extérieur des villes, loin de tout service, ou dans des zones industrielles à proximité de diverses sources de nuisances. Constatant l'absence de chiffres opposables aux pouvoirs publics sur l'isolement de ces zones et leur rôle dans les inégalités environnementales, William Acker a décidé de les recenser, département par département. La première partie de cet ouvrage analyse le contexte historique, sociologique et politique de ces communautés et du rapport que l'État entretient avec elles.

Géopolitique des tsiganes - des façons d'être au monde, entre circulation et ancrages / Sutre, Adèle. - Paris : Le Cavalier Bleu éditions, 2021. - 182 p.

Qui sont les Tsiganes ? Quels points communs entre des familles manouches d'Auvergne, des Roms de Roumanie ou de Finlande, des Sinti allemands, des Gitans espagnols ou de Camargue, des Zingari italiens, des Gypsies anglais, des Roms australiens, américains ou argentins, des Tchinganés turcs ? Cette géopolitique des mondes tsiganes propose des clés de lecture pour penser des façons d'être au monde diverses, bien que généralement perçues de l'extérieur comme homogènes.

Django Reinhardt : un musicien tsigane dans l'Europe nazie / Régnier, Gérard. - Paris : L'Harmattan 2021. - 144 p.

Le Tsigane Django Reinhardt, musicien de jazz, a connu ses plus grandes heures de gloire sous l'Occupation. Un succès à l'égal de celui de Maurice Chevalier et de Charles Trenet, aussi bien à Paris et dans la France occupée, qu'en Belgique sous administration militaire allemande. Gérard Régnier montre que l'image d'un Django traqué en tant que Tsigane par les occupants nazis relève de la légende.

Cavalier d'épée : écrits biographiques et politiques / Chopinaud, Pierre. - Paris : Édition P.O.L, 2021. - 326 p.

Pierre Chopinaud a rassemblé ses textes politiques, publiés ces 15 dernières années : défense des Rroms, lettres à des personnalités politiques, traductions de poèmes rroms, pamphlets, témoignages historiques... Il les a intégrés à un grand texte autobiographique inédit, relatant et commentant ses prises de positions, son histoire personnelle, ses rencontres.

Enfants gitans à l'école et en famille. D'une analyse des dynamiques langagières en famille aux pratiques de classe / Auger, Nathalie, Éditeur scientifique. - Lyon : ENS Éditions, 2021. 232 p.

À partir d'enquêtes conduites auprès de la population gitane de quartiers d'une grande ville du Sud de la France et dans les établissements scolaires de ces quartiers, et sur la base des apports de la recherche en sociolinguistique, cet ouvrage aborde la question centrale de la difficulté scolaire par le biais des langues (familiales, scolaires) et de leur acquisition. Il interroge plus largement la capacité du système scolaire à aider ces élèves issus des communautés gitanes à réussir scolairement et au-delà, à relever le défi d'une école inclusive capable de prendre en compte la diversité et les singularités.

Les Nomades face à la guerre / Foisneau, Lise ; Merlin, Valentin. -Paris : Éditions Klincksieck, 2021.-272 p.

La situation d'exclusion des « gens du voyage » en France aujourd'hui s'inscrit-elle dans la continuité des persécutions subies par les « Nomades » pendant la Seconde Guerre mondiale ? L'ethnologue Lise Foisneau a fait de cette question le point de départ d'une enquête historique inédite. Avec l'aide de Valentin Merlin, elle a recueilli la parole des derniers témoins et exploré de nombreux fonds d'archives pour tenter de comprendre pourquoi des gouvernements que tout opposait ont poursuivi une même politique de répression des « Nomades » entre 1939 et 1946.

Revue *Études tsiganes***Études tsiganes °67 - La santé des Gens du voyage. Des leviers pour agir - 2021. - 128 p.**

Les études qui sont présentées dans ce numéro contribuent à dissiper les représentations et a priori liés au thème de la santé des gens du voyage. Elles montrent que le mode de vie itinérant et, plus largement, l'habitat caravane, sont moins à incriminer comme source de problème que les conditions, notamment environnementales, qui président à l'accueil de cette population. À partir des expériences menées auprès d'elle par divers professionnels de la médiation ou des soins de santé, des pistes sont proposées pour améliorer une situation déplorable à bien des égards.

Études tsiganes N° 68-69 - Dire la langue. - 2021.-262 p.

Ce numéro revient plus particulièrement sur la vitalité de cette langue [romani]et son expression concrète, singulière, créative avec, notamment, un dossier consacré aux travaux de Georges Calvet sur les dialectes kalderash et un autre dossier sur la poétesse rom ukrainienne Raisa Nabaranchouk

Études tsiganes N° 70-71 - La musique populaire rom en Europe / Roma popular music in Europe. - 2021. - 324 p.

Ce numéro spécial, vise à présenter un aperçu partiel de la musique populaire rom/tsigane dans différents contextes européens en permettant des comparaisons situées historiquement et ethnographiquement, et cherche à remettre en question les interprétations établies (populaires et académiques) de la musique rom/tsigane. Il aspire à considérer la culture musicale populaire rom/tsigane comme une vision dynamique et importante pour comprendre le positionnement social et culturel plus large des populations tsiganes/roms dans l'Europe d'aujourd'hui.

Thèses

Odologie et présence des gens du voyage en France. : Blocages, passages et nœuds des espaces de vie voyageurs : thèse de sociologie, Normandie Université / Loiseau, Gaella. - 2019. - 782 p (2 tomes).

<https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/IDEES/tel-03270589v1>

Cette thèse analyse la manière dont les voyageurs créent leurs espaces de vie dans la mobilité aujourd'hui en France et plus particulièrement dans l'Hérault où la chercheuse a exercé la fonction de médiatrice départementale auprès des gens du voyage entre 2004 et 2013. La particularité de cette thèse repose sur une analyse des conflits de territoire entre nomades et sédentaires à partir de la circonscription des effets attachés à la présence des gens du voyage ; cette notion de présence voyageuse devenant au fil de cette thèse un « bien fictif » faisant l'objet de négociations qui s'apparentent à des « nœuds » permettant de stabiliser un mode de vie mobile. Ce parti pris rend possible l'identification des paradoxes qui régissent le mode de vie « sur le voyage », au-delà des effets de catégorisation.

« On serait habitués on le ferait comme tout le monde » : les dimensions sociolinguistiques de l'ambivalence des dispositifs scolaires destinés aux jeunes voyageurs : Thèse, Linguistique. Université de Paris / Latimier, Erell - 2020. - 375 p.

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03238552>

Ce travail part de l'observation d'une rupture de la scolarité entre le CM2 et le collège des jeunes Voyageurs. Il se propose d'une part, d'étudier comment l'Éducation nationale fournit une explication culturaliste à des problèmes pédagogiques et d'autre part, d'observer les effets, parfois inattendus, produits par de tels discours sur les Éèves voyageurs. En faisant dialoguer les approches de la sociolinguistique critique et de la sociolinguistique politique, cette thèse cherche à faire apparaître les dimensions sociolinguistiques des dispositifs scolaires destinés aux jeunes Voyageurs dans toute leur ambivalence politique.

Des arts filmiques en anthropologie. Enquête, expérience et écologie des images en "tsiganie" : Thèse de doctorat en Anthropologie sociale et ethnologie / Larcher, Jonathan. Paris : EHESS, 2018. - 718 p.

<http://www.theses.fr/2018PSLEH045>

Cette recherche s'est initialement constituée autour de la réalisation de films documentaires et d'une collecte d'images vernaculaires produites dans le « quartier tsigane » (une « țigănie ») du village de Dițești, au sud de la Roumanie. La conclusion de cette recherche et le postulat du manuscrit, permet de considérer les cinéastes et les interlocuteurs de l'anthropologue comme de véritables observateurs et théoriciens des images et des réalités vécues.

Le bidonville de « La place » : l'intégration en marge des institutions républicaines dans la France contemporaine : Thèse. Université de Lorraine / Daubeuf, Jean-Baptiste. - 2018. - 434 p.

<http://www.theses.fr/2018LORR0165>

Le terme de bidonville est réapparu ces dernières années en France dans les discours politiques et médiatiques et la marginalisation de certains individus présents sur le territoire français. L'objectif de ce travail est de saisir si les bidonvilles jouent toujours un rôle intégrateur, et si cela est le cas, quelles en sont les différentes modalités ? Pour répondre à cette question, la thèse s'appuie sur une ethnographie de deux années menée dans le Nord-Est de la France auprès d'une douzaine de familles vivant dans un bidonville

Se faire un platz dans la ville : Pratiques d'habitat informel, expériences de l'accès aux droits et mobilisations de familles roumaines vivant en bidonville : Thèse, Paris : EHESS, Doctorat de Sociologie / Véniat, Céline. - 2019. 445 p.
<http://www.theses.fr/2019EHES0110>

La première partie porte sur l'expérience de l'habitat et les pratiques d'appropriation et de récupération dans l'espace de la ville des familles vivant en bidonville. La deuxième partie est consacrée à leur parcours d'accès aux droits, en particulier la scolarisation et la santé, et aux pratiques discriminatoires qu'elles rencontrent. La troisième partie se concentre sur les pratiques de mobilisations mises en œuvre par les familles et leurs soutiens dans les espaces politiques et judiciaires pour défendre leur lieu de vie.

Des gamins roms hors-de-l'enfance. Entre protection et exclusion / Sarcinelli, Alice Sophie. - Édition des Archives Contemporaines, 2021. - 198 p.

<https://eac.ac/books/9782813003881>

Les politiques publiques envers les Roms sont caractérisées par une double dynamique à la fois d'assimilation et d'exclusion du corps de la nation : les marges spatiales, morales et politiques où les Roms sont relégués servent à exclure pour protéger l'Europe de ses composantes indésirables, mais aussi à éduquer, c'est-à-dire à redresser ces individus pour les transformer en citoyens « civilisés ». L'ouvrage interroge les mécanismes d'exclusion et de protection de certaines catégories d'enfants « hors-de-l'enfance » et de ré-éducation des parents « défailants » au-delà du cas de la minorité rom.

Le genre de la « question rom ». Migrantes roumaines en France, de la vulnérabilité sociale à la constitution de sujets politiques. : Thèse, Études sur le genre. Université Paris 8 - Saint-Denis / Caseau, Anne-Cécile. - 2020. - 424 p.

<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-03251130>

Cette thèse porte sur les expériences genrées de la mobilité précaire chez des femmes roms qui migrent de la Roumanie vers la France. Ce travail s'appuie sur une enquête ethnographique menée pendant neuf mois dans deux bidonvilles de la Seine-Saint-Denis, ainsi que sur des enquêtes au sein de deux associations (accompagnement social et programme de service civique pour les jeunes habitant•es de bidonvilles et squats).

La note bleue : l'expression tzigane dans le jazz à travers la presse anglophone nord-américaine des années 1880 aux années 1940 : Thèse, Nantes, UFR Lettres, Langues, Arts & Sciences Humaines / Chesnel, André ; - 2018. - 411 p.

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02010324>

L'établissement d'un corpus issu de la lecture de la presse américaine des années 1880 aux années 1940 permet d'étudier la réception de l'image des Tsiganes dans les divertissements américains, dans la musique romantique et dans le jazz et dans quelle mesure les Tsiganes et leurs musiques contribuent à définir le jazz ainsi que la circulation des Tsiganes en Amérique et leur installation dans les grandes villes des États-Unis où des musiciens tziganes jouent du jazz

Thèses soutenues en 2021 dont le contenu n'est pas encore disponible

Politiques "d'origine" : l'administration des populations Tsiganes en France de 1945 aux années 1980. : sociologie d'une entreprise collective d'aide, d'études et de gestion : Thèse, EHESS, 2021 par Laure Mouchard

<http://www.theses.fr/2021EHES0107>

Travailler comme les Gadje ? Recomposition des activités économiques et salarisation des Gens du voyage : Thèse de sociologie, université de Nantes, 2021 par Mickael Guerin

<http://www.theses.fr/s123636>



REVUE ÉTUDES Tsiganes

études tsiganes

Actualité de la revue

C'est en 1955 que la revue *Études tsiganes* a été créée. D'abord plus proche d'un bulletin d'associations, la revue s'est progressivement mutée en publication scientifique. Elle reste aujourd'hui la revue francophone de référence pour la restitution d'analyses et de connaissances entourant des Tsiganes et des Gens du voyage.

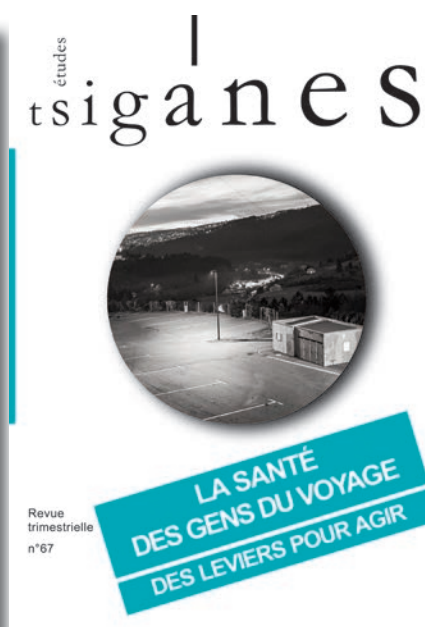
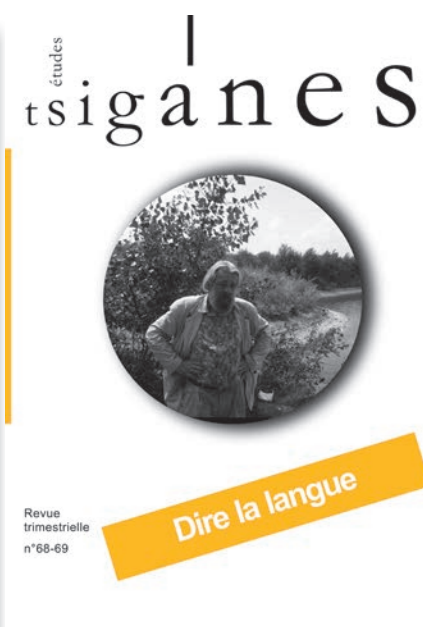
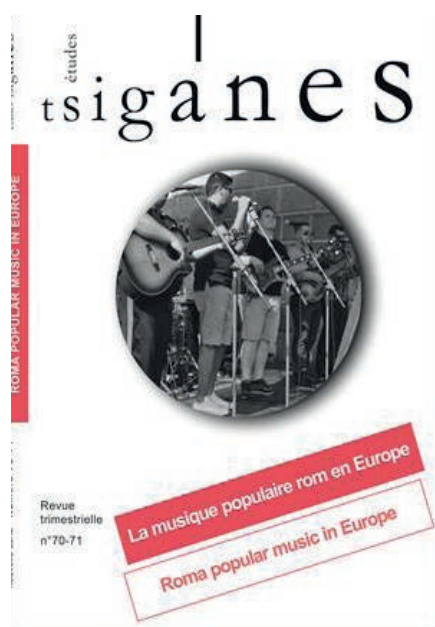
Pendant trente ans, Alain Reyniers en a assuré la direction scientifique. Son récent départ à la retraite nous a conduit à repenser les modalités de gouvernance scientifique et d'élaboration de la revue. Pour ce faire, une consultation des membres du conseil scientifique a été organisée.

Le Conseil d'administration de la Fnasat a réaffirmé la double vocation de revue scientifique et de support d'information davantage en prise avec les initiatives de terrain. Il a également souhaité que la revue soit davantage en prise avec la vie de la Fédération. Ces objectifs ont conduit à une organisation repensée, articulée autour de deux fonctions qui appellent des créations de postes ou de prestations :

- Une coordination de revue qui sera responsable de toute la chaîne d'élaboration des numéros, mais aura aussi en charge la rédaction de contenus, tant pour la revue que pour d'autres publications de la Fnasat.
[LIEN OFFRE D'EMPLOI](#)

- Une direction scientifique issue du conseil scientifique, pouvant être incarnée par un binôme. Responsable de la partie thématique de la revue, elle est essentiellement responsable de l'identification et du choix des contributeurs, de l'animation d'un comité de lecture et du lien avec le monde universitaire et de la recherche.

Au-delà de cette organisation et du soutien d'autres salariés ou bénévoles de la Fédération, la qualité du lien de la revue avec la vie du réseau Fnasat ne sera que plus forte si elle bénéficie de vos suggestions ou contributions.



<http://www.etudestsiganes.asso.fr/panier.html>

Revue *Études tsiganes*

Fnasat-Gens du Voyage, 59 rue de l'Ourcq 75019 Paris -

Tél. 01 40 35 00 04 - Fax 01 40 35 12 40 - revue@fnasat.asso.fr -

www.etudestsiganes.asso.fr

ENTRETIEN

Nathalie Jampoc-Bertrand,
Vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg
en charge de l'accueil des Gens du voyage

Pouvez-vous nous présenter votre projet de service accueil des Gens du voyage ?

L'accueil des Gens du voyage sur le territoire Eurométropole de Strasbourg est une compétence exercée en régie par le service Gens du Voyage, composé d'une vingtaine d'agents. Avec la présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, Pia Imbs, nous prôtons le principe de non externalisation des missions de service public. Le principal intérêt est de pouvoir échanger quotidiennement sur l'ensemble des problématiques humaines, sociales et financières mais aussi techniques et urbaines traitées par les agents administratifs, techniques et sociaux, au sein du même service. L'intégration du service dans la DSSJ apporte également une plus-value au niveau social par des échanges réguliers avec des experts sociaux du territoire sur des projets tels que l'habitat intercalaire, le FSL, le RSA ou l'accompagnement social de proximité. Ce lien permet surtout un relais social complémentaire de l'action des trois coordinatrices sociales présentes sur nos neuf aires d'accueil.

Par ailleurs, depuis 2015, le service Gens du voyage est agréé Centre social Ressources Gens du voyage par la caisse d'allocations familiales (CAF) du Bas-Rhin, afin de mener une action d'animation de la vie sociale auprès des familles de voyageurs sur l'ensemble des aires d'accueil : il s'agit de partager avec le public Gens du voyage la même approche qu'avec les autres habitants du territoire, tout en tenant compte des spécificités de chacun. Nous proposons des interventions autour du lien social, de la participation, de la citoyenneté, de l'éducation, tout en tenant compte de l'évolution observée des besoins des Gens du voyage (ancrage, problématique financière et d'autonomisation, santé...). Notre action est étayée par des Espaces de vie sociale (EVS). Parmi nos partenaires socioculturels et éducatifs, l'association AVA Habitat et Nomadisme intervient sur plusieurs aires d'accueil et propose des activités porteuses de progrès social et d'amélioration du quotidien. Parallèlement, l'association Contact et Promotion a porté un projet novateur de lieu d'accueil Enfants-Parents (LAEP) itinérant pour accompagner au plus près les familles présentes sur les aires d'accueil.

Le périmètre d'action du service Gens du voyage s'étendant sur l'Eurométropole de Strasbourg dans son intégralité, l'action du Centre Social Ressources ne se limite pas à la coordination des EVS mais entend proposer des actions partenariales et transversales, fédératrices pour les usagers des aires d'accueil, en appui aux associations et intervenants présents sur les aires, afin de les rapprocher des structures existantes à proximité : « l'aller vers » doit se faire dans les deux sens.

Quels sont pour vous les deux ou trois enjeux majeurs pour les années à venir ?

Le premier enjeu est selon moi l'enjeu du quotidien : l'amélioration de la qualité d'accueil. Cela passe bien évidemment par une présence accrue de tous les acteurs sur les aires, mais aussi par une réflexion pour rendre nos équipements plus confortables, notamment pendant la période hivernale. Collectivement nous devons continuer à renforcer la dimension sociale et de vie sur les aires.

Le second enjeu concerne la scolarisation et l'insertion sociale professionnelle des jeunes. Ce point est essentiel à la cohésion sociale de notre territoire. Le taux de scolarisation est actuellement très faible et nous travaillons avec l'Éducation nationale à améliorer le lien avec les associations qui mènent des actions de préscolarisation sur les aires. Parallèlement nous multiplions les partenariats afin de proposer aux jeunes des projets d'insertion concrets et adaptés.

Un dernier sujet essentiel est de proposer d'ici la fin du mandat des terrains familiaux locatifs pour répondre aux besoins des familles en situation d'ancrage, avec la difficulté du reste à charge des voyageurs qui ne peuvent bénéficier de l'aide au logement.

Quelles sont les motivations qui vous ont amené à adhérer au réseau Fnasat-Gv ?

La mise en œuvre des enjeux évoqués précédemment nécessite une expertise fine que nous ne pouvons porter seul. La question de la dignité de l'accueil, de l'égalité des chances, de la diversité et de l'inclusion sociale doit se traduire concrètement et rapidement. Pour cela, nous devons participer aux réflexions nationales, pour réussir à convaincre localement. L'engagement de la Fnasat fait écho aux valeurs que nous portons sur le territoire.

La Fnasat a également développé une forte expertise en matière d'habitat des Gens du voyage, dont les contours évoluent, notamment avec le développement des terrains familiaux locatifs. L'Eurométropole de Strasbourg a, sur ce sujet, des obligations importantes en la matière dans le cadre du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2019-2024 et nous souhaitons que la réflexion et la mise en œuvre puisse être co-construites avec les voyageurs.

Enfin, afin de poursuivre nos missions d'accueil et d'accompagnement des gens du voyage, il nous paraît essentiel que l'Eurométropole de Strasbourg puisse s'adosser à une structure reconnue comme l'est la Fnasat qui dispose d'un réseau national spécialisé constitué de professionnels, de chercheurs et universitaires, d'acteurs associatifs, mais aussi d'élus et d'établissements publics de coopération intercommunale.

MÉDIATION SANITAIRE

Témoignage d'une médiatrice sanitaire Amitiés Tsiganes à Nancy

Arrivée au sein de l'association Amitiés Tsiganes en mars 2021 en tant que médiatrice sanitaire, j'ai tout d'abord accompagné les travailleurs sociaux sur les lieux de vie respectifs des Gens du voyage, j'ai ainsi pu découvrir le public et ses conditions de vie et me présenter.

Il est primordial pour ma prise de fonction que la communauté puisse m'identifier et connaître mon rôle dans de l'association.

Pour assurer mes missions de médiation et gagner la confiance du public, je dois faire preuve d'écoute, de disponibilité et de capacités d'adaptation.

En allant sur le terrain, j'ai découvert leur mode de vie et les conditions d'habitat parfois très précaires dans lesquelles ils évoluent : vétusté des caravanes, difficultés d'accès à l'eau et à l'électricité, implantation des aires d'accueil à proximité de déchetteries, de voies ferrées, d'usines polluantes, mauvais entretien des sanitaires sur les aires d'accueil...

La précarité liée à l'habitat notamment sur les terrains vagues et terrains familiaux influe sur leur santé (manque d'accès aux sanitaires, à l'eau...)

Sur les aires d'accueil, j'observe parfois des problématiques de salubrité (sanitaires en travaux, présence de rats, invasion de



chenilles processionnaires...) J'ai donc fait remonter ces observations aux communautés de communes et au gestionnaire d'aire d'accueil.

Les gens du voyage sont souvent amenés à s'installer sur des emplacements non habilités faute de moyens financiers, par souhait d'être regroupés avec toute leur famille, par manque de places sur les aires d'accueil. La loi Besson n'étant pas respectée par de nombreuses communes, ils n'ont pas d'autre choix que de s'installer de manière « illicite » et courant ainsi le risque de se faire expulser s'ils ne quittent pas les lieux dans les 48 heures.

Toutes ces difficultés quotidiennes sont délétères à leur santé physique et à leur équilibre psychique : comment prendre soin de soi quand les conditions d'habitat sont parfois rudes ? Comment vivre de manière sereine quand on ne sait pas si le lendemain nous serons encore autorisés à rester sur les lieux ?

Je constate que les Gens du voyage, de par leur histoire (génocide, exclusion) et des représentations négatives qu'ils suscitent, ne se sentent pas inclus dans la politique de santé. Certains sont réticents à se faire soigner, ils attendent parfois le dernier moment par méconnaissance du système de soins et également par sa complexité (parcours de soins, choix d'un médecin traitant, manque de personnels médicaux sur le territoire...). Pour certains, une fatalité dans leur discours est palpable en ce qui concerne la prise en charge de leur santé.

De plus, Les Gens du voyage sont nombreux à ne pas savoir lire et écrire ce qui est un frein pour l'accès aux dispositifs de santé. La fracture numérique qui s'impose à eux ne leur permet pas de gagner en autonomie dans l'accès au droit commun.

Mon rôle est de permettre aux personnes d'accéder à une autonomie suffisante dans leur accès à la santé en les informant et en les orientant vers les structures de soins et les professionnels de santé. Je suis



donc une personne ressource, je fais office de lien, « d'agent » facilitateur à l'accès au système de santé.

Une conseillère numérique au sein de l'association va permettre de repérer les besoins d'accompagnements des personnes en difficultés avec les usages numériques.

Je me déplace sur les différentes aires d'accueil du département (onze en totalité) également sur des terrains familiaux privés et sur des emplacements type terrain vague, parking privé... L'aller-vers prend tout son sens puisque je vais à la rencontre des personnes, plus particulièrement sur leur lieu de vie sans formulation de demande particulière de leur part. Cette démarche est dynamique et évolue dans le temps puisqu'après la relation de confiance établie, les personnes vont revenir vers moi et une réciprocité va s'établir pour enfin leur permettre une autonomie dans l'accès aux droits relatifs à leur santé.

Le contexte sanitaire de pandémie du coronavirus a orienté mes missions premières vers la prévention avec les gestes barrières et l'accès à la vaccination auprès des Gens du voyage.

La complexité est d'essayer de lever les freins à la vaccination et d'instaurer en parallèle un climat de confiance pour pouvoir accompagner au mieux les Gens du voyage sur le plan sanitaire. Le fait de distribuer des masques en pleine pandémie du coronavirus me permet une première accroche en matière de santé préventive, je leur demande si leur santé physique et leur moral sont « bons », les langues se délient souvent et je me rends compte à quel point

c'est important pour eux de parler de leur quotidien et de leurs difficultés. Mais pour gagner leur confiance cela demande du temps et il est primordial pour mener à bien mes missions de me déplacer régulièrement auprès des familles pour pouvoir évaluer de manière précise leurs besoins en matière de santé.

Je vais essayer de décrire une journée type en tant que médiatrice sanitaire auprès des Gens du voyage quand je vais sur le terrain. Je prends l'exemple d'un déplacement dans une commune rurale du territoire meurthe-et-mosellan où sont installées des familles depuis plusieurs décennies.

Arrivée sur les lieux dans la matinée, je suis accueillie par les chiens qui aboient, les poules et coqs qui occupent les lieux, je me déplace vers l'emplacement d'une personne déjà rencontré avec une collègue travailleuse sociale et que j'ai accueillie ultérieurement dans mon bureau car elle était en détresse suite à des violences de son ex-conjoint. Elle m'accueille dans sa caravane, je lui réexplique mes fonctions en tant que médiatrice sanitaire et j'échange sur son état de santé. Elle me dit être sortie d'isolement après avoir contracté le coronavirus. Au détour de notre discussion, elle me présente des résultats de bilans sanguins et me confie ressentir des douleurs dans le bas du ventre qui l'inquiètent et avoir des antécédents médicaux d'ordre gynécologique. Elle m'explique avoir repris rendez-vous avec son médecin traitant ce qui me rassure puisque mon rôle est de m'assurer de la continuité des soins. Elle m'a parlé de son parcours de vie difficile et que je prenne le temps de l'écouter sans porter de jugement lui a permis de « vider son sac ».



En quittant son emplacement, je lui laisse ma carte professionnelle avec mes coordonnées en lui indiquant ne pas hésiter à reprendre contact avec moi si elle éprouve des difficultés pour avoir un rendez-vous médical, si elle a besoin d'un accompagnement physique à ces rendez-vous médicaux et pour toute question d'ordre médical. Je reviendrai sur les lieux pour prendre de ses nouvelles et échanger puisque elle se sent isolée de la communauté et a besoin d'un temps de paroles.

Prochaine rencontre, une allée plus loin, avec une femme ayant appris le diagnostic de handicap de sa fille âgée de quatre ans quelques mois auparavant. Une caquette en plastique dans les bras, chargée de masques de protection je lui en propose pour elle et toute sa famille. On échange sur la vaccination, elle me dit hésiter à se faire vacciner, je lui en explique les bienfaits. Elle m'explique avoir pris rendez-vous avec un spécialiste pour sa fille, être allée à une commission de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) concernant la prise en charge future du handicap de sa fille. Un kinésithérapeute se déplace au domicile. Elle me dit ne pas vouloir que sa fille soit dans un centre spécialisé et me dit que l'aide financière octroyée par la MDPH n'est pas suffisante. Je lui fais remarquer son courage et son attitude bienveillante auprès de sa fille qui ne manque pas de lui sourire.

Ensuite, je remonte le chemin et je refais le point avec une personne âgée revenue à son domicile après avoir fait une embolie pulmonaire, cette personne portait de l'oxygène en continu mais elle n'en a plus besoin. Je la trouve très essouffée, je lui explique qu'elle a besoin de se reposer mais elle me dit être d'un tempérament très actif. Je prends le temps de refaire le point sur sa prise médicamenteuse pour m'assurer de la bonne observance de son traitement et m'assure de la continuité de sa prise en charge, un rendez-vous futur avec son pneumologue est programmé.

Je remarque au fil de mes rencontres avec des Gens du voyage qu'il existe une certaine fidélité dans le suivi médical, ils se rendent dans des lieux qu'ils connaissent et où ils ont confiance. Les personnes itinérantes utilisent davantage le recours au service d'urgence de l'endroit le

plus proche de leur stationnement contrairement aux personnes sédentarisées ou semi-sédentaires qui consultent plus facilement leur médecin traitant.

Par ailleurs, je participe à des journées de regroupement des médiateurs en santé dans le cadre du Programme national de médiation en santé (PNMS) et à des réunions de la Commission Santé de la Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du Voyage (Fnasat-GV).

Je participe également au sein de l'association à des comités de pilotage en lien avec l'ARS. Ces temps d'échanges me permettent de rencontrer d'autres professionnels et d'affiner mes axes d'intervention en fonction des besoins sanitaires remontés sur le terrain.

CAROLINE URLACHER



Liste des partenaires :

- Agence régionale de santé Grand Est
- Santé publique France
- Caisse primaire d'assurance maladie
- Protection maternelle et infantile
- Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
- Travailleurs sociaux et gestionnaires des aires d'accueil
- Centres sociaux
- Maisons du lien et des solidarités
- Communautés de communes
- Croix Blanche
- Faculté dentaire de Nancy

AIRE D'ACCUEIL

L'enjeu de l'évaluation sur les aires d'accueil Alotra - Marseille

Alotra (Association pour le Logement des Travailleurs) gère depuis 2004 des aires d'accueil en Région Sud Paca et procède aussi pour le compte de bailleurs sociaux à l'accompagnement social et à l'aide à la gestion de logements adaptés pour des familles tsiganes sédentaires dans les quartiers de Martigues et de Marseille

La connaissance acquise de ce public depuis de nombreuses années – qu'il soit voyageur, sédentaire ou semi-sédentaire – lui a permis de concevoir et mettre en œuvre des modalités de gestion d'aires d'accueil adaptées aux modes de vie et d'habiter singuliers à cette population, mais aussi de proposer des actions.

Soulignons ici que cette connaissance des « voyageurs » ne peut être figée et demande à être continuellement enrichie. Effectivement, Alotra se doit de prendre en compte les changements s'opérant dans son environnement, avec ses évolutions techniques, économiques, juridiques et sociologiques. Les gens du voyage sont inévitablement « traversés » par ces évolutions. Leurs besoins et leurs attentes se modifient dans le temps. Une réflexion sur ses pratiques ainsi que l'importance accordée par Alotra aux actions de formation et l'accompagnement des équipes intervenant sur les sites contribuent à cette nécessaire actualisation de ses connaissances.



Association Enseignes des contes
salon de lecture Le Réaltor 2021

En mars 2018, une consultation est lancée portant sur une délégation de service public ayant pour objet la gestion et l'entretien, ainsi que la mise en œuvre de l'animation et d'actions socio-éducatives des aires d'accueil et des terrains de grand passage de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Gérer une aire d'accueil est une affaire complexe. Les tâches y sont nombreuses et les projets nombreux. Les interactions entre les publics et les équipes sont permanentes et les occasions de se poser pour réfléchir à sa pratique, à ces process et à ces projets manquent, tant le quotidien est prenant. Le risque ici est de réduire, au bout du compte, l'animation de l'aire d'accueil à la gestion urbaine de proximité en se privant de la dimension sociale, autrement dit, être otage du quotidien.

Aussi, dans le cadre de la réponse à la consultation métropolitaine, Alotra propose un Projet social qui définit pour une durée de six ans (2019-2025) sa stratégie d'animation et d'actions socio-éducatives sur les aires d'accueil et les terrains de grand passage relevant de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. Ce projet tient en quatre axes qui recouvrent dix-huit actions dans les champs :

- de la scolarisation et du soutien scolaire ;
- de la santé et de la prévention ;
- de l'accompagnement social et administratif ;
- de l'accès aux loisirs et à la culture.

Ces actions découlent d'une analyse fine des besoins des publics et ont pour ambition de contribuer à une amélioration globale des conditions de vie de la population.

Une démarche d'évaluation appliquée au projet social, pour quoi faire ?

La réalisation de ce programme s'accompagne d'un dispositif d'évaluation s'inspirant de la méthodologie de l'évaluation dynamique des organisations publiques (Fraise, Bonetti, De Gaulejeac – 1987). Cette approche développée dès l'amont



Projet youtube DICAV MA CHAINE voyageurs gadjis

du projet lui permet d'apprécier :

- l'effectivité de la mise en œuvre des actions programmées (la cohérence des actions avec les intentions, leur efficacité au regard des objectifs) ;
- l'impact observable de ces actions sur la vie des publics destinataires (utilité sociale).

L'enjeu de l'évaluation est de se mettre dans une posture d'étude/action permettant de tirer les enseignements, de produire des recommandations de bonnes pratiques et de veiller à la qualité de service, mais aussi à la qualité de vie des habitants.

C'est une démarche d'autant plus riche qu'elle s'inscrit dans une optique dynamique et coopérative.

L'évaluation de l'effectivité des actions

Elle vise à répondre aux questions suivantes : l'activité développée par les équipes sur le terrain correspond-elle à ce qui était prévu ? Les moyens mobilisés sont-ils conformes à ceux qui étaient programmés ? Le calendrier a-t-il été respecté ? L'action a-t-elle rencontré son public, en d'autres termes celui-ci a-t-il adhéré à ce qui était proposé ?

Le référentiel appliqué ici a été élaboré de toute pièce par les équipes, dans le cadre d'ateliers de co-construction, au regard des termes du projet. Les objectifs opérationnels fixés sont traduits en indicateurs observables ; les données collectées à partir de ce référentiel sont quantitatives et qualitatives. Elles s'intéressent à :

- la nature de l'action, ses objectifs et son contenu ;
- l'organisation générale de l'action : planification, communication ;
- aux conditions matérielles : moyens dédiés ;
- aux ressources humaines mobilisées : composition des équipes, compétences, postures, management, reporting ;
- au public touché.

L'évaluation de l'utilité sociale

Il s'agit d'apprécier l'impact des actions proposées sur le parcours de vie des bénéficiaires : la fréquentation de l'école et les parcours scolaires, l'accès aux soins, l'autonomie dans les démarches administratives et l'accès aux droits, le développement personnel et l'accès à la culture. Les fiches actions du projet déclinent précisément les effets attendus.

Pour que l'évaluation soit objectivée et de qualité, pour chaque thème et chaque question posée, une batterie d'indicateurs pertinents a dû être élaborée, là encore dans un cadre coopératif. L'objectif est de mener des observations concrètes. La contrainte est de faire en sorte que cette observation s'inscrive dans les pratiques courantes des équipes, sans être trop chronophages. Les intervenants « prestataires » sont aussi formés à la démarche par Alotra pour observer, au fil de leurs actions, les effets produits.

Nous notons toutefois que par définition, les résultats visés par les actions ne peuvent émerger qu'en deux temps :



Association de Prévention routière
la Garenne été 2021

- à court terme : on peut tout au long des actions voir déjà les choses évoluer ; la méthode doit permettre d'appréhender ces changements ;
- à moyen et long terme : certains effets demandent du temps, quelle que soient la qualité et la force des actions ; c'est là une limite de l'évaluation qui ne peut ici s'engager dans des études de cohorte répondant à la question « que sont-ils devenus !? », en vérifiant ainsi l'ancrage des pratiques et des résultats dans la durée.

Les enjeux de l'évaluation sont ainsi d'estimer dans quelle mesure et en quoi les familles sont susceptibles d'être durablement touchées par les actions.

Des outils et méthodes

La démarche repose sur :

- l'exploitation des données collectées : traitements statistiques, traitement d'observations
 - un référentiel thématique co-construit par les équipes, qui se décline dans plus de 200 indicateurs renseignés périodiquement par elles ; on soulignera que tous les professionnels ne sont pas concernés par tous les indicateurs, dans une sorte « d'usine à gaz » ; tout est fait pour que l'évaluation ne soit pas trop chronophage et intégrée comme une « routine » ;
 - l'observation et le reporting des intervenants prestataires sur les actions qu'ils animent ;
 - des observations sur site,
 - des échanges avec les familles ;
 - approche spécifique de l'expérience des enfants (ateliers) ;
 - approches collectives (focus groupes).
- l'exploitation des données collectées : traitements statistiques, traitement d'observations et de contenus textuels ;
- l'analyse collective des résultats et l'ajustement du projet tout au long de sa durée.

Des instances

La démarche mobilise :

Un Comité technique et d'évaluation est constitué avec les cadres du service et les équipes de terrain. Il définit le calendrier et l'organisation de l'évaluation. Il anime et valide la démarche et ses avancées tout au long de sa mise en œuvre.

Le groupe projet, composé des équipes de terrain, ayant préalablement participé à une formation-action visant à élaborer le référentiel et en charge de la collecte des données.

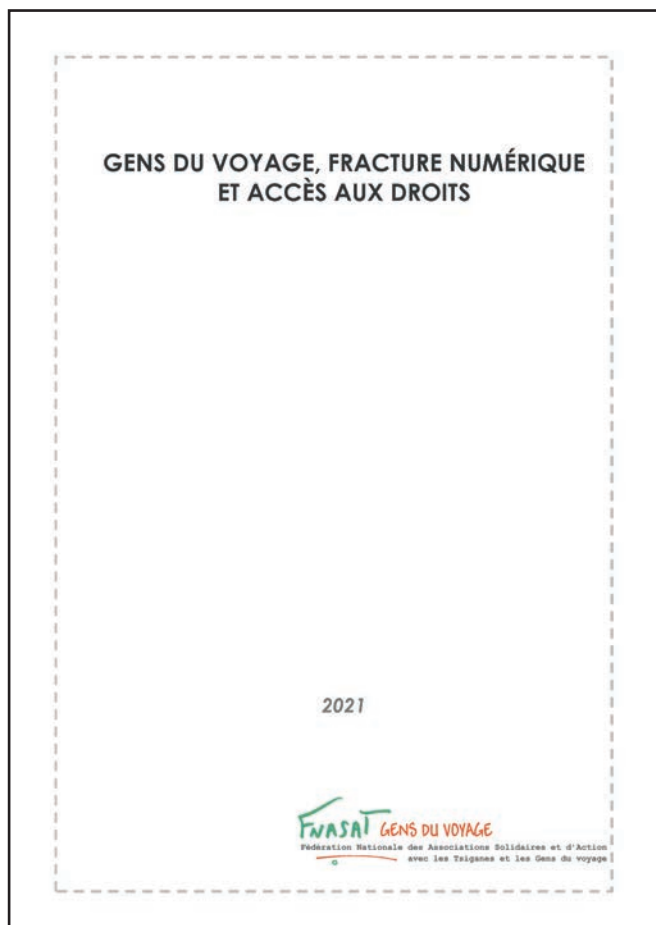
La Direction du développement social et la Direction de la gestion locative sociale d'Alotra prennent part aux travaux et garantissent leur appropriation institutionnelle.

Aujourd'hui, cette démarche d'évaluation favorise une meilleure lisibilité du projet social, la cohérence de l'action avec les intentions qui la fondent, les conditions d'une relation de qualité à l'usager, l'amélioration continue de l'activité et de la qualité des prestations, et la concertation au sein du dispositif sur la mise en œuvre de l'activité.

L'évaluation du projet social a été réalisée par les équipes Alotra. L'appel à un consultant extérieur CAP Méditerranée a permis d'avoir des conseils méthodologiques et de favoriser la formation et la montée en compétence des agents Alotra à la démarche d'évaluation. En considérant l'évaluation comme un processus d'apprentissage et en les impliquant dans cette démarche, Alotra leur permet de remettre à plat leurs pratiques, de créer les conditions favorables à leur renouvellement. Mais aussi d'engager un débat sur leur travail, les difficultés rencontrées, les freins mais aussi les leviers et perspectives à investir. Cela crée les conditions pour faire évoluer les compétences collectives et un processus permettant de nourrir les réflexions relatives à la prise en charge des personnes, de « professionnaliser » l'intervention.

NATHALIE BERTHE –
DIRECTRICE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ALOTRA
ET MICHEL CARBONARA –
CONSULTANT DE CAP MÉDITERRANÉE

PUBLICATION

Gens du voyage, fracture numérique
et accès aux droits

Ce [document](#) est le fruit d'un travail réalisé entre 2017 et 2018, par un groupe de travail mis en place par la Fnasat pour répondre aux constats convergents des associations quant aux difficultés liées à la généralisation de la dématérialisation des démarches administratives. Le groupe de travail fut chargé de repérer les principales raisons de ces difficultés et de les analyser pour déterminer comment y faire face. Constitué d'une douzaine d'associations, le groupe est alors animé par Serge Faindt, directeur de l'association Itinérance 22 – Côtes d'Armor.

La démarche s'est déroulée en quatre étapes

- un diagnostic à partir du réseau d'adhérents, pour recenser les difficultés rencontrées par les Gens du voyage, en tentant de les qualifier et de les quantifier ;
- la formulation de préconisations à partir du diagnostic ;
- la communication et la discussion du diagnostic et des préconisations ;
- des propositions de travail en réseau sur ces questions.

L'important travail de diagnostic a montré que, si les règles d'éthique et les pratiques professionnelles font l'objet de questionnements renouvelés, elles sont globalement connues et peu modifiées par les transformations numériques. Cependant, il s'est révélé nécessaire de définir, ou préciser, certaines notions et outils (e-inclusion, dématérialisation, TIC, par exemple) pour disposer d'un langage commun sur ces enjeux numériques.

Les préconisations sont définies pour quatre catégories : le public, les structures et les professionnels, les partenaires et les institutions, la Fnasat elle-même.

Le document présente l'état de la réflexion quant au développement de la dématérialisation qui peut être un élément favorable pour l'itinérance mais, a contrario une difficulté supplémentaire pour une partie des Gens du voyage quand l'illectronisme se greffe sur l'illettrisme. Les préconisations tentent d'y répondre par la création d'outils communs à partir des expériences du réseau, de formations spécifiques déclinées régionalement, de veille sur les évolutions technologiques et réglementaires.

Ce travail est une première étape, il a montré la complexité du chantier engagé. Il nécessite d'être poursuivi, sous d'autres formes.

ENTRETIEN

Cécile Panassac –
avocate au Barreau de Paris

• Comment avez-vous été amenée à défendre des Gens du voyage ?

Je pratique le droit de l'urbanisme, et dans cette matière il existe une catégorie juridique particulière qui est celle des « gens du voyage ». J'ai eu à défendre des clients classés par l'administration dans cette catégorie.

En tant qu'avocate, pour ces clients, j'ai principalement attaqué devant le juge administratif des décisions qui leur interdisaient d'installer leurs caravanes sur leurs propres terrains.

• Sur quelles thématiques avez-vous été amenée à travailler ?

Le droit de l'urbanisme s'intéresse en principe à l'occupation des sols, pas aux personnes.

Et son objet est de prévoir une occupation, disons pour faire simple, harmonieuse au regard de grands principes d'aménagement du territoire.

Quand j'ai abordé ces dossiers, j'ai dû m'intéresser à des dispositions très spécifiques du droit de l'urbanisme. Certains textes en effet ne s'appliquent pas uniformément mais uniquement pour cette catégorie juridique particulière qui est celle des « gens du voyage ».

• Qu'est-ce qui vous a semblé singulier dans ces dossiers ?

Deux sujets sont particuliers.

La réglementation relative aux caravanes est spécifique. Elle est restrictive, mais cela étant, elle reste dans la logique d'un droit qui s'intéresse à l'occupation des sols.

Ce qui est véritablement singulier, c'est de trouver des normes spécifiques à l'occupation des sols applicables uniquement pour une catégorie de personnes.

Ces normes spécifiques sont censées être dérogatoires à un droit commun restrictif, en d'autres termes elles se présentent comme favorables aux « gens du voyage ».

Or, je trouve problématique en soi que l'occupation des sols par une caravane puisse être permise ou interdite selon qu'on se présente ou non comme appartenant à une catégorie de personnes. C'est un cas unique en tout cas en droit de l'urbanisme. **Soit on autorise et c'est la même règle pour tous, soit on interdit avec un motif d'urbanisme, jamais en fonction des personnes.**

Il s'agit là tout simplement de principes fondamentaux de notre République.

Mais les règles en question étant présentées comme plus favorables, cela coupe court à la réflexion...

Pourtant, quand on regarde plus attentivement, on peut constater que de nombreuses normes locales interdisant le stationnement des caravanes ne sont pas justifiées. C'est-à-dire qu'aucun motif d'urbanisme (aucun motif tout court) ne vient expliquer l'interdiction. On trouve ainsi par exemple des zones urbaines de plans locaux d'urbanisme où il est autorisé de construire ou d'étendre

des constructions existantes, sous réserve bien sûr de certaines règles de hauteur par exemple, ou de prescriptions d'ordre esthétique (forme du toit, matériaux, couleurs, etc.). Et dans ces mêmes zones, les caravanes se trouvent purement et simplement interdites. Ce ne peut pas être parce qu'on y refuse l'habitat, alors est-ce pour un motif esthétique ? Dans ce cas, on n'est pas obligé d'aller jusqu'à l'interdiction, on pourrait très bien imaginer des prescriptions permettant d'atteindre un objectif d'intégration de ces formes d'habitat dans le paysage urbain où elles viendraient s'insérer.

Sur ce type d'interdiction, être dans une catégorie ou dans une autre n'aide en rien : les caravanes sont interdites pour tous.

Et à mon regret, ce type d'interdiction ne choque pas le juge administratif jusqu'à présent.

• Qu'est-ce qui selon vous devrait évoluer ?

Mon sentiment de juriste est que sous prétexte de dispositions dérogatoires plus favorables à la catégorie des gens du voyage, le droit de l'urbanisme reste empreint d'une grande méfiance vis-à-vis des habitats mobiles en général. Le fondement de cette méfiance mériterait d'être questionné, et cela pourrait conduire à faire évoluer ce droit dans un sens plus permissif. On pourrait alors ne plus avoir besoin de recourir à une réglementation spécifique à une catégorie de personnes, et revenir à une forme d'objectivité et d'égalité devant la loi plus conforme à nos principes fondamentaux.

PUBLICATION

Avant que le monde ne se ferme, Alain Mascaro

Anton Torvath est tzigane et dresseur de chevaux. Né au cœur de la steppe kirghize peu après la Première Guerre mondiale, il grandit au sein d'un cirque, entouré d'un clan bigarré de jongleurs, de trapézistes et de dompteurs. Ce « fils du vent » va traverser la première moitié du « siècle des génocides », devenant à la fois témoin de la folie des hommes et mémoire d'un peuple sans mémoire. Accompagné de Jag, l'homme au violon, de Simon, le médecin philosophe, ou de la mystérieuse Yadia, ex-officier de l'Armée rouge, Anton va voyager dans une Europe où le bruit des bottes écrase tout.

Sauf le souffle du vent. À la fois épopée et récit intime, *Avant que le monde ne se ferme* est un premier roman à l'écriture ample et poétique. Alain Mascaro s'empare du folklore et de la sagesse tziganes comme pour mieux mettre à nu la barbarie du monde.

Date de parution 18/08/2021

Nb. de pages 244 pages

Editions Autrement



DOCUMENTAIRE

« Loin de vous, j'ai grandi », l'enfance en exil, Marie Dumora

Bientôt vingt ans que Marie Dumora suit à travers une œuvre documentaire singulière le destin de deux sœurs, Sabrina et Belinda, rencontrées enfants dans un foyer d'accueil et, à travers elles, celui d'une famille de l'est de la France. Depuis *Avec ou sans toi* en 2002, la réalisatrice nous donne à intervalles réguliers de ses nouvelles, s'attardant sur l'un ou l'autre de ses membres.

C'est désormais au tour de Nicolas le fils de Sabrina qu'on a aperçu tout petit dans les épisodes précédents.

Peu de temps après son baptême, Nicolas a été à son tour placé en foyer tout en gardant un contact régulier avec sa mère. On le retrouve ici à l'âge de treize ans, au moment où il doit choisir de retourner, ou non, vivre avec sa famille.

Scénario et réalisation : Marie Dumora

Distribution : Épicentre Films



Agenda

mercredi 2 mars 2022 à 19h

Rencontre autour du livre « Cavalier d'épée. Écrits biographiques et politiques » de Pierre Chopinaud (P.O.I 2021)

Lecture par l'auteur, suivi d'une discussion animée par Lise Foisneau, Chargée de recherche (CNRS)
 Pierre Chopinaud a rassemblé ses textes politiques, publiés ces 15 dernières années : défense des Roms, lettres à des personnalités politiques, traductions de poèmes roms, pamphlets, témoignages historiques... Il les a intégrés à un grand texte autobiographique inédit, relatant et commentant ses prises de positions, son histoire personnelle, ses rencontres. Comment il rejoint ce qu'il appelle « le camp des subalternes » (parias, déplacés, exclus, migrants, exilés), et dans une sorte de mystique politique, il fait le « roman » de notre apocalypse contemporaine, à la fois destruction et révélation. Ces textes engagés livrent surtout le récit halluciné de la genèse d'un écrivain. Comment le projet politique de l'auteur révolutionne son rapport à la langue française, bouleverse sa vision du monde et de l'Histoire, jusqu'à créer un univers romanesque hors normes, inspiré autant de Dante, de la Bible ou de la mythologie, que de Victor Hugo, Jean Genet, et Pierre Guyotat.

Pierre Chopinaud s'engage comme volontaire, au milieu des années 2000, dans le sud de l'ex-Yougoslavie, auprès de populations minoritaires déplacées par les guerres. Il devient traducteur du romani. Il fait la connaissance de Pierre Guyotat et Armand Gatti et publie des textes d'intervention politique en faveur de l'émancipation de groupes minoritaires déplacés. Il a co-dirigé l'association la Voix des Roms. Il est conseiller et formateur en stratégie politique. En 2020, il publie son premier roman « Enfant de Perdition » amplement salué par la critique.

Réservation : documentation@fnasat.asso.fr

Médiatheque Matéo Maximoff - Fnasat-Gens du voyage, 59 rue de l'Ourcq, 75019 Paris

Le 29 et 30 mars 2022 à 10h et 14h30

« SUR LES ROUTES », Une fable poétique se dessine sur une page d'histoire

Ce spectacle mêle sans frontières, témoignages, contes, masques et marionnettes pour modeler des récits.*Au centre du spectacle, une marionnette portée. C'est une vieille femme Tzigane. Elle déplie l'histoire des siens. Une page douloureuse de sa vie émerge : pendant la guerre de 1940 à 1946, elle a été enfermée dans des camps français avec sa famille. Elle y a rencontré des gens du voyage de toutes origines. Elle a livré avec ses yeux d'enfant les souvenirs de cet enfermement. Au creux de ses mots, la narratrice nous invite à découvrir le passé de cette vieille femme, ses joies, ses souffrances, la place de son peuple dans le monde. En éclairant une page méconnue de l'histoire de notre pays, elle nous questionne sur nos valeurs, notre humanité, nos choix, notre vision du monde.

Teaser Sur Les Routes https://www.youtube.com/watch?v=ju_J97V_mf8&ab_channel=RozennBODIN

À l'Espace culturel l'Eolienne,* 67 rue des collèges, 72230 Arnage

Mise en scène : Christine Juteau, scénographie et création lumière : Cyrille Guillochon, création sonore : Emmanuel Six

Un production Compagnie NBA Spectacles* *Diffusion PAZAPA

Tout public, à partir de 8 ans, durée : 1H, réservations conseillées : diffmagali@gmail.com

vendredi 22 avril 2022 à 15h

« Le mouvement évangélique d ans le monde romani et son impact sur la langue », Conférence Elisabeth Clanet dit Lamanit

Le mouvement évangélique d ans le monde romani et son impact sur la langue

Contexte historique et géopolitique

État des lieux du protestantisme évangélique dans le monde

Le sionisme chrétien

Le réveil tzigane en France

Naissance et développement du mouvement Vie et Lumière

Evangélisation, formation des pasteurs, missions

L'impact sur la langue romani

Les louanges de plus en plus souvent composées en romanes, les prêches traduits en simultanée ainsi que la nécessité de communiquer lors de rencontres missionnaires internationales développent l'usage d'une langue commune intelligible par tous. Des sites internet proposent les Evangiles et films bibliques traduits en diverses variantes du romani. De Chrétiens sionistes à Judéo-Tziganes

Depuis quelques années, la thèse de l'origine hébraïque se propage dans les milieux évangéliques.

L'étude de l'hébreu biblique se développe ainsi que le questionnement sur l'étymologie et l'origine réelle de la langue romani.

À l'Inalco, salle 406 ou en visio : <https://zoom.us/j/98942545776> ID de réunion : 989 4254 5776

Formations

M13-RSA et gens du voyage

10-11 mars 2022

M01-Connaissance des Tsiganes et des Gens du voyage

14-15 mars 2022

M06-Accueillir des groupes et grands passages

16 mars 2022

M07-Accueil médiation et gestion des conflits

17-18 mars 2022

M11-Domiciliation et accès aux droits

24-25 mars 2022

M08-Besoins d'habitat en résidence mobile

19-20 mai 2022

Programme

M01-Connaissance des Tsiganes et des Gens du voyage

13-14 juin 2022

M10-Intervention sociale et politiques publiques

15 juin 2022

M12-Insertion socioprofessionnelle

16-17 juin 2022

M05-Gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux

23-24 juin 2022

M03-Roms migrants

22-23 septembre 2022

M16-La santé : constats et possibilités à agir

29-30 octobre 2022

M07-Accueil, médiation et gestion des conflits

6-7 octobre 2022

M01-Connaissance des Tsiganes et des Gens du voyage

10-11 octobre 2022

M02-Gens du voyage et discriminations

12 octobre 2022

M13-RSA et gens du voyage

13-14 octobre 2022

M05-Gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux

17-18 octobre 2022

M14-Scolarisation des enfants du voyage

24-25 novembre 2022

Information et inscription

Agenda Fnasat

Les prochaines réunions du Conseil d'administration auront lieu :
le 6 avril et le 15 juin 2022.

La journée nationale des adhérents et l'assemblée générale auront lieu :
le 18 et 19 mai 2022.

Responsable de la publication : le président Laurent El Gozhi,
Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Joseph Le Priellec, Stéphane Lévêque, Evelyne Pommerat,
Frédérique Quirino Chaves, Marie-Claude Vachez, Jérôme Weinhard
Mise en page et diffusion : Nacéra Kacimi